

## BULLETIN MUNICIPAL

N° 83 - JUILLET 2009

### LE RANCE FOOTBALL CLUB accède à la Promotion d'Honneur



**Accroupis** : Vincent COLOMBEL, Nicolas BARBIER, Jean-Charles GUILLOU, Dominique BRIAND, Jean-Frédéric BOUDET, Aurélien BRIAND, Vincent GASSINE, Fabien CHOLET

**Debout** : Sébastien MAILLARD (Président), Jean-Pierre BOULLIER, Antoine RAISON, Charles BOUDET, Gérard BRIEUC, Florian TEFFAINE, Jean-Michel MEILHAC (Entraîneur), Emeric BROUAZIN, Servan BLANCHET, Gwendal BLANCHARD, Jean-Marc BROUAZIN

En terminant cette année **premier de son groupe en 1<sup>ère</sup> Division**, le RFC jouera la **prochaine saison en Promotion d'Honneur**. C'est la première fois que le club de football local se hisse à ce niveau.

Félicitations à tous les acteurs de cette réussite : dirigeants, joueurs, encadrants, bénévoles... sans oublier les supporters.

Une mention toute particulière au président Sébastien MAILLARD et à son prédécesseur Jean-Marc BROUAZIN qui sont pour beaucoup dans l'évolution positive du club = résultats des équipes, organisation du club, encadrement des jeunes...

# SOMMAIRE



Participation des élèves de l'école élémentaire au **chant choral**  
Théâtre des Jacobins



Installation d'un toboggan pour  
les enfants de moins de 3 ans  
au **Courtil du Puits**

L'édito	p. 3
Nécrologie	p. 4
Informations Municipales	p. 5
Urbanisme	p. 15
Etat Civil	p. 16
Informations générales	p. 16
Environnement	p. 20
Vitrine	p. 18
Cimetière - Circuits pédestres	p. 19
Trésor public - La Poste	p. 20
Journal de l'Ecole	p. 21
Accueil de loisirs du pays de Caulnes	p. 23
Relais Assistante Maternelle	p. 24
Maison de Retraite	p. 25
Vie Culturelle	p. 26
Calendrier des fêtes	p. 27
Vie des associations	p. 28
Déclic... Notre commune en images	p. 34

## Caulnes, Salon des Peintres 2009



M. FRERE (Adjoint au Maire), M. GUILLOIS (Prix des Amis du Marque Page), M. GIRAUD (Crédit Agricole), M. PRIGENT (Prix du Crédit Agricole), M. SAILLARD (Prix du Public), M. BELLICOURT (Amis du Marque page), Mme PIEL (Prix de la Ville de Caulnes), M. ROMAIN.

Journal d'informations trimestriel gratuit  
distribué à toutes les familles de la commune

**Directeur de la publication** : M. CHALOIS Jean-Louis, Maire  
**Rédaction, mise en page et photos** : Mairie de Caulnes  
**Membres de la Commission Informations - Communication** :  
Mesdames SECARDIN, BIHAN, BERHAULT, LEBRETON,  
BRIGNON  
Messieurs. RAGOT, FRERE, DUPAS, MURGALÉ, ROMAIN  
**Agent Administratif référent** : Madame BUCHON  
**Impression** : Imprimerie Mévennaise - St MÉEN  
**Tirage** : 1 200 exemplaires sur papier mat 90 g.

Chères Caulnaises et chers Caulnais,

## Le point sur le projet de déviation de l'agglomération de Caulnes.

Rappelons tout d'abord que ce projet fait partie de l'actualité Caulnaise depuis la fin des années 70. Trente ans plus tard, elle n'est donc toujours pas réalisée.

Pouvons-nous encore croire aujourd'hui en sa réalisation ?

La réponse est oui, le dossier avance, mais de manière lente.

Depuis 2001, les élus municipaux de Caulnes et le Conseiller Général du canton n'ont eu de cesse de solliciter le Conseil Général et les services de l'Etat pour que ce projet voit le jour dans les meilleurs délais. Il n'est pas exagéré de dire, que depuis 2001, nous exerçons une pression constante sur ces deux instances administratives compte tenu de toutes les actions que nous avons mis en œuvre : courriers, interventions, délibérations, réunions...

Le Conseil Général est maître d'ouvrage pour les cinq kilomètres de route qui mèneront de Ville Gâte à la RN 12.

L'Etat est maître d'ouvrage pour la construction de l'échangeur qui surplombera la RN 12 et permettra les différentes liaisons routières.

La commune de CAULNES n'a donc aucune responsabilité dans cette opération.

Par contre, la commune se doit d'être présente dans le suivi du dossier et active pour que cette future voie de contournement de l'agglomération s'intègre de la meilleure façon dans le paysage en limitant au maximum les nuisances. La commune doit, aussi, veiller à ce que ce projet d'intérêt public se réalise en préservant du mieux possible les intérêts des uns et des autres.

### Où en sommes nous aujourd'hui ?

- Le tracé de la déviation est calé sur le terrain.
- Le projet a été déclaré d'utilité publique par arrêté de Monsieur le Préfet.
- Le Conseil Général en a fait sa priorité et a inscrit, dans son budget de 2009, les crédits nécessaires à sa réalisation.

Mais ce qui fait frein, aujourd'hui, à l'avancée du projet tient au fait que l'Etat n'a toujours pas programmé les travaux de l'échangeur, faute de financement. Nous sommes intervenus récemment auprès de Monsieur Le Préfet et de tous les parlementaires afin que l'Etat prenne en compte l'urgence de cette déviation et budgétise le coût de l'échangeur rapidement.

Malgré la problématique de l'échangeur, la procédure avance.

- Une enquête parcellaire, confiée au Cabinet D2L Betali, doit être remise à la fin septembre 2009.
- Une Commission Communale d'Aménagement Foncier (CCAF) est en cours de constitution. Elle sera saisie pour tout réaménagement foncier.

Alors reste la question que tout le monde se pose : à quelle date la déviation de Caulnes sera-t-elle opérationnelle ?

.../...

Le 4 Juin dernier, nous avons rencontré à la mairie tous les services du Conseil Général concernés par le projet : le service «infrastructures routières» pour les travaux, le service aménagement foncier, le service chargé des acquisitions foncières.

A cette question, voici la réponse qui nous a été faite :

« *Les travaux pourraient commencer en 2011 et ils devraient durer entre 2 et 3 ans* ».

Nous n'avons pas manqué d'exprimer notre déception devant un calendrier d'exécution qui n'en finit pas d'être reporté dans le temps. Nous avons également insisté sur la lassitude exprimée par la population d'avoir à subir un trafic aussi intense dans l'agglomération avec l'insécurité qu'il génère et toutes les nuisances qu'il provoque.

Forts du soutien des Caulnaises et Caulnais, nous réitérons donc régulièrement devant tous les niveaux de la hiérarchie administrative notre demande de voir la déviation de Caulnes être réalisée, sans attendre, désormais. Cette situation ne peut plus durer et ne doit pas durer.

Bonnes vacances à tous.

*Bien cordialement,*

**Le Maire,**  
**Jean-Louis CHALOIS**

## NÉCROLOGIE



### **Décès de Monsieur Emile ECOLLAN** **Doyen de la Commune** **Bienfaiteur de la Commune**

Notre doyen nous a quittés.

Il est décédé à la maison de retraite le jour de ses **102 ans**.

Emile ECOLLAN est né le **17 Juin 1907** à la Vesquerie où ses parents menaient une petite ferme.

Après son certificat d'études, obtenu à 12 ans, il commencera à travailler à la ferme.

Il prendra, par la suite, la succession de ses parents avec sa sœur sur cette petite ferme de 8 hectares à la Vesquerie.

A 65 ans, il prendra sa retraite d'agriculteur et c'est à 85 ans qu'il entrera comme résidant à la maison de retraite de Caulnes.

Il est facile de parler d'Emile ECOLLAN car il est l'exemple même de ce qui définit un «**brave homme**».

- Un homme discret et simple.
- Un homme bon et généreux : il fait partie des bienfaiteurs de la commune puisqu'il a fait don à la commune, à titre gracieux, de quatre parcelles. Emile a fait don de son corps à la science.
- Un homme sympathique et respectueux des autres.

Avec le départ d'Emile, c'est donc un concitoyen sympathique et une personnalité attachante que nous venons de perdre et c'est aussi le premier centenaire homme de la commune qui nous quitte.

**Jean-Louis CHALOIS**

## CONSEIL MUNICIPAL

**MARDI 28 AVRIL 2009**

Réunion d'informations et d'échanges  
des conseillers municipaux

**Trésor Public** : Mme MEVEL va cesser ses fonctions à Caulnes le 30 avril 2009. Elle est remplacée par Melle Gaëlle BRIDE.

### MAISON DES ASSOCIATIONS – DGE : 58 000 euros

- Attribution d'une subvention d'Etat par Monsieur le Préfet d'un montant de 58 000 euros.
- Démarche en cours auprès de la Cté de Communes dans le cadre du contrat de territoire, Conseil Général, pour une subvention en 2010.
- Rappel : subvention de la Région d'un montant de 45 000 euros.
- Rappel : ouverture des plis le mercredi 29 avril. Le Cabinet de maîtrise d'œuvre COLAS/DURAND de Jugon les Lacs analyse toutes les offres.

### COMPTE RENDU COMMISSION DES FINANCES ET RFF le 1<sup>er</sup> avril 2009. Achat par la Commune du terrain SNCF pour la construction d'une école maternelle

Étaient présents :

Monsieur LOUIS, Réseau Ferré de France

Commune : Mesdames BIHAN, LEBRETON, SECARDIN-OUICE, Messieurs DUPAS, RAGOT, FRERE, DESRIAC et CHALOIS

- Vente en l'état suivant 2 prix :
  - 1 - partie de l'espace constructible
  - 2 - voirie, noues, bassins de rétention
- Prise en compte de la viabilisation dans le prix. Maîtrise communale de la viabilisation ?
- Aménagement du site : choix du scénario 1 pour deux raisons :
  - 1) solution moins chère
  - 2) éloignement des habitations de la voie ferrée.
- Protection par rapport aux voies ferroviaires : pose d'une clôture rigide de 2 mètres sur toute la longueur.
- L'accès au chantier de construction se fera par le terrain RFF, côté gare.
- La viabilisation de ce fait, se fera en début de l'année 2011.
- Changement d'emplacement pour le stationnement des poids lourds.

### SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT PLUVIAL

#### Compte rendu de la réunion du 21 avril 2009

Étaient présents :

Mme BEILLEVERT, EF ETUDES,  
Monsieur RICHTER, DDE

Monsieur ROUILLE, Police de L'Eau

Commune : MM. BIHAN, SECARDIN, LEBRETON, CHOLET, DUPAS, FRERE, RAGOT, CHALOIS.

- Présentation du rapport de la phase 2 par Mme BEILLEVERT du cabinet EF ETUDES :
- Choix d'un parti pris d'aménagement.
- Mise en place des zones de rétention par zone urbanisable. Présentation des bassins de rétention.

Mme BEILLEVERT nous transmettra un compte rendu de cette réunion et nous présentera des hypothèses de plan de travaux.

### PLU – révision n° 2 – extension du domaine du Fougeray – compte rendu de la rencontre avec les PPA (Personnes Publiques Associées) le 21 avril 2009.

Étaient présents

DDE St Brieuc, Mme TELLIER

Conseil Général, Mr PAIN

Cabinet D2L BETALI, Mme ROUXEL

Commune : MM. SECARDIN, BIHAN, LEBRETON, DUPAS, FRERE, RAGOT, CHALOIS.

Mairie de CAULNES : Valérie NOGUES, Sylviane BRIGNON.

### Conclusions :

- revoir la partie réglementaire de la zone.
- précisions sur la largeur de la bande des 50 m (peut-elle être ramenée à 40 m comme le laissait penser le Conseil Général ?
- prévoir zone tampon entre la zone artisanale et le futur lotissement.
- Apport de précisions sur l'aménagement paysager de la bande des 40 m :
  - . engazonnement au pied de talus.
  - . sur le haut du merlon, bocage dense avec essences locales (chênes ou érables...).
  - . pelouse.
  - . rappel d'arbres.
  - . piste cyclable.

### LEADER 2007.2013 – Compte rendu de la réunion à la salle des fêtes le 22 avril 09

Copie du document remis le soir de la réunion.

### RFF – courrier du 20 mars joint

Réponse favorable de Monsieur MICHEL, Directeur Régional de Réseau Ferré de France, relative à un aménagement futur de la halte de Caulnes.

### DEVIATION : le projet avance...

- courriers de soutien de Mme Jacqueline CHEVE, Sénatrice et de Monsieur Jean GAUBERT, Député pour saisir Monsieur le Préfet dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental.

- Aménagement foncier : réunion de présentation de la procédure de l'aménagement foncier (Conseil Général).
- parution dans Ouest-France d'un appel public à la concurrence pour des travaux topographiques pour une durée de 36 mois à compter de juin 2009.

#### **EOLIENNES : le point.**

- Compte rendu de la 1<sup>ère</sup> sortie prévue : sur les sites de Plestan et de Collorec.  
Compte rendu effectué par tous les élus qui ont fait ce déplacement.
- Préparation de la prochaine sortie qui aura lieu le samedi 16 mai sur les sites d'Ilifaut/Mauron et Plélan le Grand.  
Départ à 10 heures – repas à Gael vers 12h30 et visite du site de Plélan le Grand le jour de l'inauguration officielle du site éolien.
- A prévoir également rencontre avec les élus de la Cté de Communes du Mené pour information sur leur projet participatif à l'investissement.

#### **ANC : le point.**

- la procédure pour une 2<sup>ème</sup> tranche est lancée (25 candidats pour l'instant sur 49 places possibles).

#### **CONTRAT DE TERRITOIRE**

- Programme des projets éligibles à établir jusqu'en 2015.

**Séance publique  
du 6 Mai 2009**

#### **Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri,  
DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia,  
BRIAND Dominique, DESRIAC Jean-Paul, MURGALE Gérard,  
NOGUES Jean-Yves, RENAULT Sandra, SEROT Laurence.

#### **Absents excusés :**

CHOLET Hubert, GUERIN Hubert, GUILLEMOT Marie-Paule,  
MAILLARD Louis.

**Secrétaire de séance :** Dominique BRIAND

#### **Projet Eolien de Caulnes :**

En début de séance, 4 membres de l'Association « A Contre Vent » (Mrs HERMOUET et PERRINIAUX, Mmes JACQUET et DABOUT) ont souhaité venir parler du projet éolien. Ils avaient auparavant déposé en mairie, à l'intention de tous les conseillers municipaux, une lettre indiquant que 4 propriétaires sur 5 annulaient leur autorisation d'implanter une éolienne sur leur parcelle de terre.

Cette lettre a été lue par Monsieur le Maire devant tous les conseillers municipaux réunis en commission le 28 avril 2009. Les membres de l'Association ont demandé l'arrêt du projet compte tenu qu'ils sont riverains et opposés à l'implantation d'éoliennes dans ce secteur de la commune.

Monsieur le Maire a indiqué que le conseil municipal serait amené à se prononcer mais, il souhaite continuer les visites de sites déjà annoncées afin de recueillir le maximum d'informations sur le sujet.

### **DÉLIBÉRATIONS**

#### **VOIRIE RUE ST JULIEN, ST MAUR, MOTTE RICHARD – attribution des marchés aux entreprises**

Le marché de voirie est attribué à l'Entreprise EVEN de Pleurtuit pour un montant de 183 791.50 euros HT (estimation 286 000 euros HT) et le marché espaces verts est attribué à l'Entreprise LE PUIL de Loudéac pour un montant de 3 999.45 euros HT (estimation 5 812.50 euros HT). Ces travaux vont démarrer le lundi 6 juillet pour s'achever vers la mi-novembre.

#### **VOIRIE COMMUNALE – travaux divers**

Des petits travaux de voirie ont été réalisés par l'Entreprise SPTP de Ploufragan pour un montant de 840.00 euros HT :

- |  |        |
|--|--------|
| • construction d'une bouche d'engouffrement        | 250.00 |
| • création d'1 regard piquage sur une canalisation | 100.00 |
| • mise à niveau de bouches à clé                   | 390.00 |
| • mise à niveau d'un regard                        | 100.00 |

#### **INSTALLATION CLASSEE – GAEC BEAUCHENE A GUITTE**

Avis favorable à la demande présentée le 31 mars 2008 au titre de l'installation classée « GAEC 3 D » soumise à autorisation sous les rubriques 2101.2 b et 2102.1 de la nomenclature, sise au lieu-dit « Beau Chêne » en Guitté (22) en vue de la restructuration avec extension (suite à la reprise de différents sites) d'un atelier laitier avec mise en conformité du plan d'épandage (site de Beau chêne) en Guitté : 86 vaches laitières, site de la Gibonnais en Montauban (35) : 71 vaches laitières – site de Pont d'Ouvre en Médréac (35) : 20 vaches allaitantes soit un total de 177 vaches, ainsi que la restructuration de l'élevage porcin autorisé (avec abandon d'un cheptel de 160 taurillons) soit un total de 1295 places engraissement sur le site de Pont d'Ouvre en Médréac (35)

#### **AIRE DU COURTIL DU PUIIS – 1 toboggan**

Le Conseil Municipal achète un petit toboggan pour les jeunes enfants afin de compléter l'aire de jeux du courtill du puits, rue Valaise. Coût : 1 688.00 euros HT.

**VENTE DE SACS CANINS BIODEGRADABLES**

Afin d'éviter les déjections des chiens sur la voie publique, la commission citoyenneté a proposé de vendre des sacs canins biodégradables. 10 € les 100 sacs.

**ARCHIVES – reliures des registres Etat Civil**

Le devis des Ets HARDOUIN est accepté pour un montant de 2 979.55 € HT. Une subvention d'un montant de 25 % est demandée au Conseil Général des Côtes d'Armor.

**VESTIAIRES ET FOYER POUR LE RANCE FOOT-BALL CLUB**

Suite aux visites de vestiaires et de foyer effectuées sur les communes de Plélan le Petit et Pleudihen sur Rance, le projet de Caulnes s'oriente vers les caractéristiques suivantes :

- la création en neuf de 250 m2 (4 vestiaires douches, foyer, locaux pour les arbitres).
- réaménagement du bâtiment existant (réfection de l'étanchéité de la dalle de la tribune).

Une consultation est lancée pour le choix d'un maître d'œuvre, dans le cadre d'une procédure adaptée.

**ECOLE ELEMENTAIRE – contrat d'entretien annuel de la climatisation**

Après consultation de 4 prestataires, accord pour attribuer le contrat d'entretien à la Société TECH MAP Zone Artisanale de Goarem Goz 29860 KERSAINT PLABENNEC au prix de 540.00 € HT /annuel.

**CIMETIERE**

Suite à la consultation organisée pour l'achat d'un colombarium, de caves-urnes, d'une fontaine, d'un banc, d'un jardin du souvenir, l'offre la plus avantageuse est la proposition des Ets GUEGUEN de Broons pour un montant de 8 528.42 € HT.

**ACHAT DE PHOTOCOPIEURS – 1 pour la médiathèque et 1 pour l'école élémentaire.**

Une consultation est organisée auprès de fournisseurs : fonctions de base, noir et blanc, A3/A4 recto-verso.

**NOUVELLE STATION D'EPURATION – valorisation des boues**

Un plan d'épandage doit être mis en place pour la valorisation des boues de la nouvelle station d'épuration. Le Cabinet VALBE est chargé d'établir ce plan pour un montant HT de 3 847.50 € HT.

**PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE MATERNELLE NEUVE**

**1 - Nouveau calendrier de la procédure aboutissant au choix d'un Architecte.**

- Mercredi 27 mai à 14 h00 : 1<sup>ère</sup> réunion de la commission technique.
- Mercredi 10 juin à 14h : 2<sup>ème</sup> réunion de la commission technique.
- Mercredi 17 juin à 14h00 – 2<sup>ème</sup> réunion du jury et choix de l'Architecte.

**2 – mission AMO HQE**

- accord de subventions par l'ADEME (25 %) et Le Conseil Général (25 %) soit **7 649.00 euros.**

**CONTRAT DE TERRITOIRE – Aide du Département à l'investissement des collectivités. (programme à clore pour début juin)**

- Document donné lors de la réunion du 28 avril.
- Projets éligibles pour la période 2010/2015.  
**2010 = Maison des Associations (Accord de la Cté de communes et demande de dérogation auprès du Conseil Général).**  
**2010/2011 = Ecole maternelle**  
*Vestiaires, foyer pour le Rance Football Club, Plan d'eau.*

**SORTIE DU SAMEDI 16 MAI POUR LA VISITE DES SITES EOLIENS DE MAURON/ILLIFAUT ET DE PLELAN LE GRAND**

**DOMAINE DU FOUGERAY**

*Projet d'Armor Habitat de construction de 6 pavillons en accession à la propriété.*

- Ouverture des plis le mercredi 6 mai.
- Début des travaux de construction des 6 pavillons : septembre 2009.

*Projet de Côtes d'Armor Habitat – logements HLM :*

- réunion de lancement de l'opération le mardi 19 mai à 10h00 avec Mademoiselle GAILLARD et Monsieur QUINTON, Côtes d'Armor Habitat, Monsieur COLAS, Architecte. Commune : Mme LEBRETON et Mr Jean-Louis CHALOIS.

**MAISON DES ASSOCIATIONS**

- 1<sup>ère</sup> réunion de la CAO (commission d'appel d'offres) le mercredi 29 avril 2009 à 9 heures. Reçu 80 offres – Monsieur COLAS, Maître d'œuvre analyse les propositions.
- 2<sup>ème</sup> réunion de la CAO le **mercredi 20 mai à 14 heures** : choix des entreprises au vu des analyses du maître d'œuvre. (Mr le Maire, MM RAGOT ou DUPAS, Mmes BERHAULT et BOUGAULT, DCCRF, COMPTABLE DU TRESOR).

**LUNDI 15 JUN 2009**  
**Réunion d'informations et**  
**d'échanges des conseillers municipaux**

**MAISON DES ASSOCIATIONS – consultation des entreprises**

Procédure formalisée : appel d'offres ouvert – la commission d'appel d'offres a pouvoir pour attribuer les marchés.

Etaient présents : Mr Le Maire, Mme BOUGAULT, Mr DUPAS

Mr COLAS, Architecte

Melle BRIDE, Comptable du Trésor

Mme BRIGNON, Secrétaire

Entreprises attributaires des marchés

Lot	Nbre d'entreprises ayant répondu	Entreprise retenue	Montant HT
Terrassement, VRD	4	Ets PAILLARDON 22950 TREGUEUX	21 870.00
Démolition avec option désamiantage	13	Ets LEFFE recyclage 22170 CHATELAUDREN	10 300.00
Gros Œuvre Assainissement	8	RAULT 22210 PLEMET	52 000.00
Charpente, bardage	3	Ets MARTIN 35190 LA BAUSSAINE	39 666.65
Couverture, étanchéité Option couverture bac acier	4	BAUDET Etanchéité 22360 LANGUEUX	32 381.89
Menuiseries extérieures	8	MIROITERIE D'ARMOR 22120 YFFINIAC	35 010.00
Menuiseries intérieures	5	Alain RENAULT 22350 CAULNES	23 601.32
Cloisons sèches, isolation	14	Armor Cloisons Isolation 22950 TREGUEUX	37 287.88
Faux plafonds	8	David BETHUEL 35137 PLEUMEULEUC	3 787.17
Electricité, chauffage, VMC	8	ETS DESRIAC 22350 CAULNES	16 300.00
Plomberie, sanitaire	4	Ets DESRIAC 22350 CAULNES	9 055.00
Revêtements de sols	12	Hervé GAEL 35340 LIFFRE	23 262.32
Peinture	4	Ets PIEDVACHE 22350 CAULNES	19 474.09
<b>TOTAL</b>	<b>95 offres</b>		<b>324 095.43</b>

**Rappel :**

Estimation : 470 000 euros

Subvention : Région 45000 – Etat (DGE) 58 000 +  
 Contrat de territoire (Département) en cours.

Planning des travaux – réunion de signature des  
 marchés et de coordination du chantier le jeudi 18  
 juin.

**CHEMINS COMMUNAUX – demande de Monsieur Amaury  
 de CARNÉ pour l'achat de chemins compris dans le bois  
 situé entre les communes de Caulnes et Guenroc –  
 Compte rendu de la visite effectuée sur le site le 18 mai**

Présents : Monsieur FRERE, DUPAS, NOGUES, CHALOIS  
 et Mr Henri DESPORTES, Maire de Guenroc.

Proposition de la commission : vente du chemin  
 situé au nord – conservation du chemin qui fait la  
 liaison avec la commune de Guenroc et ce d'au-  
 tant plus que sous ce chemin passe une conduite  
 d'eau potable pour le renforcement du réseau de  
 Guenroc. Conservation du chemin situé au sud.  
 Prévoir cette année débroussaillage du chemin et  
 remblai au fur et à mesure que les occasions se  
 présenteront.



## PROJET COTES d'ARMOR HABITAT – rencontre du mardi 19 mai

Présents :

Mr QUINTON, Côtes d'Armor Habitat

Mr DURAND, Architecte

Mmes LEBRETON, BIHAN

Mrs RAGOT, FRERE, DUPAS, CHALOIS

- Prévission de construction de 5 logements HLM au Domaine du Fougeray. Début des travaux mai 2010 – livraison fin novembre.

## DEVIATION – compte rendu de la rencontre avec le Conseil Général le 4 juin 2009.

Présents :

Mr LE SAULMIER et Mme PASCO, Conseil Général (Aménagement foncier)

Mr LE BELLEGO, Conseil Général (Acquisitions foncières)

Mr BURLLOT et Mr PIN, Conseil Général

(Infrastructures routières)

Mr Gérard BERTRAND, Conseiller Général

Mme LEBRETON

Mrs RAGOT, DUPAS, DESRIAC, CHALOIS.

- **Question** : opportunité de réaliser un aménagement foncier (remembrement) sur tout le périmètre perturbé ?

Si oui, création d'une commission communale d'aménagement foncier.

Le Cabinet D2L BETALI a été retenu par le Conseil Général pour réaliser une **enquête parcellaire**. Les conclusions de cette enquête doivent être remises pour fin septembre 2009.

Il y aura lieu de faire un classement des terres

Rien ne pourra être engagé dans les travaux avant le classement des terres qui pourra intervenir début 2011.

Les travaux pourraient commencer fin 2011. La durée des travaux sera comprise entre 2 et 3 ans.

**Quelques chiffres** : longueur de la déviation sur Caulnes 5 kms – emprise 15 hectares.

Pour conclure la réunion, les élus ont réaffirmé, avec insistance, leur déception de voir que ce projet avance trop lentement. Ils ont aussi fait part de la lassitude de la population d'avoir à subir un trafic aussi intense dans l'agglomération : insécurité, nuisances. Ils ont ajouté aussi que le retard pris par cette déviation était un frein au développement économique de la communauté de communes.

**Retours** suite au courrier adressé par la mairie de Caulnes à Monsieur le Préfet (plan de relance gouvernemental) : réponses de Monsieur le Préfet, de Monsieur Jean GAUBERT, de Madame CHEVE, de Monsieur LE CAM.

## REFECTION DES RUES ST JULIEN, ST MAUR, MOTTE RICHARD

Planning des travaux = les travaux de réfection de ces 3 rues commenceront le lundi 6 juillet 2009. Ils s'achèveront vers la mi-novembre 2009 avec une interruption pour les congés d'été (3 au 25 août 2009).

### DIVERS

- Ouverture d'un **cabinet d'esthétique** rue de la gare « Ambiance Caramel ».
- Ouverture d'un **atelier de contrôle technique** des voitures, Zone des Gantelets.
- **SDAEP** : report de la réunion du 30 juin au jeudi 9 juillet à 9h30 – invitation de tous les conseillers municipaux pour validation des propositions d'aménagement dans les futures zones urbanisables et validation des scénarios d'aménagement dans les zones urbaines existantes.
- **Domaine du Fougeray** : aujourd'hui il reste 6 lots.

### EOLIENNES

- Sortie à Illifaut et Plélan le Grand.

### VESTIAIRES FOYER RANCE FOOT CLUB

- Ouverture des plis le 11 juin 2009.
- Rencontre avec Monsieur LABESSE, Architecte.



*Les travaux se poursuivent rues St Julien , St Maur et La Motte Richard*

- *pose de bordures de trottoirs*

**Séance publique  
du 19 Juin 2009**

**Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,

SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, FRERE Henri, DUPAS André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.

BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Patricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, MAILLARD Louis, NOGUES Jean-Yves, SEROT Laurence.

**Pouvoirs :** Sandra RENAULT a donné pouvoir à Christelle SECARDIN

Gérard MURGALE a donné pouvoir à Jean-Louis CHALOIS

Marie-Paule GUILLEMOT a donné pouvoir à André DUPAS

**Secrétaire de séance :** Dominique BRIAND

**DÉLIBÉRATIONS**

**SUBVENTIONS 2009**

Les amis du Marque Page (exposition peintres – Prix ville de Caulnes).	100.00
Club loisirs informatique	300.00
Comité des Fêtes	2 000.00
Union cyclo de Caulnes	77.00
Aide à domicile en milieu rural	692.00
Syndicat d'initiatives	0.60 x 2375 =1425.00
Pêcheurs Haute Rance	305.00
Rance foot-ball club	2 000.00
Protection civile broons-caulnes	50.00
Amicale des chasseurs	305.00
Amicale sapeurs pompiers	1 220.00
Caulnes volley club	80.00
Comice agricole	1 187.50
Kiwanis Dinan	90.00
ADIMC Plérin (moteurs cérébraux)	50.00
Association Croix d'Or secteur Broons	50.00
CAUE 22	190.00
Prévention routière	30.00
Théâtre de l'Alouette	0
Mission locale	(1.30 x 2375) 3 087.50
PEP pupilles de l'enseignement public	50.00
ADAPEI	50.00
Rance foot-ball club (remb prêt 0%)	4 569.60

**ECOLE ELEMENTAIRE – achat de matériels pour la rentrée – ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe**

Achat de matériel à la CAMIF pour un montant de 1 663.90 euros HT (tableau, rayonnage, table ordinateur, étagères, armoire, radio cassette, ordinateur).

**TRANSPORT SCOLAIRE à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009**

Le transport scolaire sera assuré par la Sté GUILLOU/DURAND de St Judoce (location d'un

car de 50 places avec chauffeur) – Coût annuel : 26 361.36 TTC.

**GARDERIE PERISCOLAIRE – possibilité de paiement par chèque CESU**

Vu les demandes de quelques familles, la commune décide d'adhérer au CRCESU (Centre de Remboursement du chèque CESU). Les familles pourront régler la garderie périscolaire (du soir et du matin) avec les chèques CESU préfinancés.

### **VESTIAIRES FOOT-BALL – choix d'un maître d'œuvre**

Suite à la consultation organisée dans le cadre d'une procédure adaptée, le marché de maîtrise d'œuvre est attribué au Cabinet LABELLE/BELLE de Rennes – Estimation des travaux : 300 000 € – taux des honoraires : 7 %.

### **EFFACEMENT RESEAUX TELEPHONIQUES ROUTE DE LA CORNIERE**

Un lotissement privé est en cours de réalisation route de la Cornière, après la résidence de la Châtaigneraie. Sur la façade du lotissement, l'effacement du réseau téléphonique est pris en charge par le lotisseur. La commune prendra en charge l'effacement du réseau téléphonique situé avant le lotissement (5 750 euros TTC) et après le lotissement (10 500 euros TTC).

### **EFFACEMENT RESEAU TELEPHONIQUE AUX ABORDS DE LA STATION D'EPURATION**

La ligne de téléphone qui arrive à la station d'épuration sera enterrée – Coût 8 000 € TTC de fourniture et pose du génie civil et 1 000 euros de câblage.

### **EGLISE**

La prise du paratonnerre sera renforcée. Devis des Ets MACE de Plaine Haute : 480.00 € HT.

### **L' ALSH DU MERCREDI REDEVIENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que la compétence Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) a été transférée à la Communauté de Communes du Pays de Caulnes à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008 par arrêté préfectoral en date du 25 février 2008.

L'accueil de loisirs organisé pour les petites et grandes vacances fonctionne de manière satisfaisante et permet l'accueil des enfants de l'ensemble du territoire communautaire sur le site ouvert à Caulnes. L'accueil de loisirs du mercredi organisé sur trois sites (Caulnes, Plumaugat, Plumaudan) depuis septembre 2008 engendre des coûts de fonctionnement, dus notamment à des fréquentations faibles sur les sites de Plumaudan et Plumaugat. Ces communes ont cependant fait part de leur volonté de maintenir ce service de proximité sur leur territoire.

Considérant le caractère intercommunal de l'ALSH des vacances qui accueille les enfants de l'ensemble des communes du territoire communautaire,

Considérant que la communauté de communes du Pays de Caulnes dans le contexte local exposé ci-dessus, souhaite laisser aux communes le soin de gérer le service de proximité d'accueil de loisirs du mercredi.

Le Conseil Municipal

donne son accord sur le principe de reprise de la compétence concernant l'ALSH du mercredi et limite en conséquence la compétence communautaire à l'ALSH organisé durant les vacances scolaires, étant entendu que cette mesure entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> septembre 2009.

### **ASSAINISSEMENT COLLECTIF – abonnement SATESE – convention d'assistance technique assainissement**

Le Conseil Général a transmis aux communes l'arrêté fixant la règle de tarification désormais applicable aux collectivités en ce qui concerne l'assistance technique pour l'assainissement collectif (0.45 € x population DGF de la commune). La convention proposée annule et remplace le précédent contrat dénommé « Abonnement SATESE ».

Année 2009

1 <sup>er</sup> semestre .....	567.00 euros
2 <sup>ème</sup> semestre .....	641.93 euros

### **AFFAIRES FONCIERES – achat d'un terrain pour extension Domaine du Fougeray**

Accord pour l'achat de la parcelle G 228 d'une superficie de 7 260 m<sup>2</sup> au prix de 2.50 € le m<sup>2</sup>.

### **INFORMATIONS**

#### **DEVIATION : Création d'une commission communale d'aménagement foncier (CCAF)**

##### **1 - Désignation par le Conseil Municipal**

*le Maire + 1 Conseiller Municipal*

*2 Conseillers Municipaux suppléants*

##### **2 -Election par le Conseil Municipal de 3 propriétaires de biens fonciers non bâtis dans la commune et 2 suppléants.**

##### **Organisation de l'élection :**

- *publicité à faire 15 jours au moins avant la date de l'élection par affichage en mairie et insertion dans un journal. (des élus ou pas).*

**3 – Proposition par le Conseil Municipal de 4 personnes (2 titulaires et 2 suppléants qualifiés et motivés en matière de faune, de flore, de protection de la nature et des paysages).**

**COMMUNAUDE DE COMMUNES – compte rendu n° 104 transmis.**

#### **ASSURANCE DOMMAGES OUVRAGE**

*Le Conseil Municipal ne prend pas de dommages ouvrage pour les travaux de la maison des associations.*

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL – jeudi 9 juillet à 20 heures**

**RÉUNION COMMISSION DES FINANCES - lundi 22 juin à 14h00 avec RFF**

**Etaient présents**

CHALOIS Jean-Louis, Maire,  
SECARDIN-OUICE Christelle, RAGOT Joseph, DUPAS  
André, LEBRETON Pierrette, Adjoint au Maire.  
BERHAULT Marylène, BIHAN Germaine, BOUGAULT Pa-  
tricia, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, GUERIN Hu-  
bert, MAILLARD Louis, NOGUES Jean-Yves, SEROT  
Laurence.

**Pouvoirs :** Jean-Paul DESRIAC a donné pouvoir à Jean-  
Yves NOGUES

**Absents excusés :** Henri FRERE, Gérard MURGALE

**Secrétaire de séance :** Dominique BRIAND

**DÉLIBÉRATIONS**

**NOUVELLE ECOLE MATERNELLE – choix de l'archi-  
tecte après consultation dans le cadre d'un concours**

Le **Cabinet VIDELO/RUFFAULT** de Loudéac est  
retenu pour un montant forfaitaire d'honoraires  
de 257 676.30 euros HT. Ces honoraires com-  
prennent les missions de l'architecte et les mis-  
sions nécessaires à la construction d'un bâtiment  
HQE : économiste, énergies renouvelables, flui-  
des, structure, acoustique, étude thermique dy-  
namic, étude de faisabilité des approvisionne-  
ments en énergie, étude d'éclairage naturel.  
Les dates de réunion du conseil municipal seront  
fonction de l'avancement du dossier de l'école  
maternelle neuve. Afin de ne prendre aucun re-  
tard, le conseil municipal se réunira à chaque  
fois qu'une validation sera nécessaire (avant pro-  
jet sommaire (réunion 1<sup>ère</sup> semaine de septem-  
bre), avant projet définitif, projet, choix des entre-  
prises...). La rentrée de septembre 2011 doit se  
faire dans la nouvelle école.

**NOUVELLE ECOLE MATERNELLE – mission contrôle  
technique et mission sécurité, protection, santé**

Ces missions, obligatoires dans le cadre de ce  
chantier, seront assurées par :

• **Mission contrôle technique :**

Bureau Véritas de Saint Briec, pour un mon-  
tant de 7 260.00 euros HT, offre la mieux-  
disante.

• **Mission Sécurité, Protection, Santé :**

Ouest Coordination de Trémuson pour un  
montant de 2 100.00 euros HT, offre la mieux-  
disante.

**DEVIATION – Création d'une commission communale  
d'aménagement foncier**

Le Conseil Général a demandé au Conseil Muni-  
cipal de Caulnes la désignation d'1 conseiller mu-  
nicipal titulaire et de 2 conseillers municipaux  
suppléants, l'élection de 3 propriétaires de biens  
fonciers non bâtis et 2 suppléants, la proposition  
de 4 personnes qualifiées (faune, flore, paysage)

**1 – Désignation des conseillers municipaux :**

- Jean-Louis CHALOIS (de droit)
- Jean-Yves NOGUES, titulaire
- André DUPAS, suppléant
- Germaine BIHAN, suppléant

**2 – Election de 5 propriétaires foncières  
(3 titulaires + 2 suppléants) – 17 votants**

- Hubert GUERIN, titulaire (17 voix)
- Nicolas TADIER, titulaire (15 voix)
- Lionel LEROUX, titulaire (13 voix)
- Louis MAILLARD, suppléant (12 voix)
- Alain TUAL, suppléant (10 voix)

Ont également obtenu : BIHAN Gildas (1 voix) –  
LEMARCHAND Hervé (1 voix).

**3 – proposition de 4 personnes qualifiées  
(faune, flore, paysage)**

- Roger PIEDVACHE (Président de l'Asso-  
ciation des Pêcheurs de la Haute Rance),  
titulaire
- Yann FLEURY (Gendarme, formateur et  
enquêteur environnement), titulaire
- Sophie GUGUEN (Enseignante en biologie  
au lycée agricole de Caulnes), suppléante
- Armel GAUVAIN (Agriculteur à la retraite –  
membre du bureau de la Sté de chasse)  
suppléant.

**VOIRIE RUE ST JULIEN, ST MAUR, MOTTE RICHARD –  
avenant au marché de maîtrise d'œuvre**

Le montant initial était de 12 190.00 euros HT.  
Compte tenu des études et travaux supplémen-  
taires qui ont été demandés par la commune et  
de l'estimation de l'avant projet, le nouveau mon-  
tant des honoraires de maîtrise d'œuvre est de  
16 530.00 euros.

**TARIFS DES SERVICES MUNICIPAUX A COMPTER DU 1<sup>ER</sup> AOUT 2009 – + 1.50%**

<b>GARDERIE</b>	
Matin	1.21
Soir	2.19 2.75
Matin et soir	2.53 3.19
Gratuit à partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	

	<b>Services</b>	<b>1.8.09</b>
<b>DROITS DE PLACE Marché</b>	Au mètre linéaire	0.50
<b>TENNIS</b>	Carte individuelle Carte jeune 10.18 Heure Semaine	38.20 19.10 5.80 19.00
<b>PHOTOCOPIES</b>	Format simple – 1 face Format simple – 2 faces Format double – 1 face format double - 2 faces	0.27 0.38 0.49 0.65
<b>RESTAURANT SCOLAIRE</b>	Enfant scolarisé (4ème enfant gratuit) Enseignant Passager	2.50  4.54 7.85
<b>TRANSPORT SCOLAIRE</b>	Par enfant et par trimestre A partir du 3 <sup>ème</sup> enfant	28.40 14.30
<b>CONCESSIONS CIMETIERE</b>	15 ans 30 ans 50 ans	49.00 92.00 165.00
<b>CAVE URNE</b>	15 ans 20 ans 30 ans	157.00 203.00 314.00
<b>TAXE RACCORDEMENT ASSAINISSEMENT</b>		633.00

	<b>GRANDE ET PETITE SALLE</b>		<b>PETITE SALLE</b>	
	<i>Caulnes</i>	Hors commune	<i>Caulnes</i>	Hors commune
Bal – thé dansant	<b>177</b>	<b>269</b>		
Banquet Buffet avec bal/ mariage Repas de famille	<b>213</b>	<b>295</b>	<b>123</b>	<b>180</b>
Réunions	<b>72</b>	<b>85</b>	<b>56</b>	<b>56</b>
Vin d'honneur	<b>56</b>	<b>63</b>	<b>38</b>	<b>45</b>
Chauffage	<b>38</b>	<b>38</b>	<b>18.80</b>	<b>18.80</b>
Heure de ménage	<b>8.44</b>	<b>8.44</b>	<b>8.44</b>	<b>8.44</b>
Sono	<b>inclus</b>	<b>inclus</b>	<b>inclus</b>	<b>inclus</b>

## 2<sup>ème</sup> TRANCHE REHABILITATION ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF – coût des travaux et demande de subventions au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau

38 installations d'assainissement non collectif ont été visitées et ont fait l'objet d'une étude et de devis. Le montant total des travaux est estimé à 288 628.42 euros HT. Les dossiers sont adressés au Conseil Général et à l'Agence de l'Eau pour obtention des subventions et autorisation de commencer les travaux.

<b>COUT HT DES TRAVAUX</b>	<b>288 628.42</b>
Conseil Général 20 %	57 725.68
Agence de l'Eau 30 % plafonné à 1992.00 euros.	72 652.94

## ACHAT DE PHOTOCOPIEURS – Médiathèque et Ecole Élémentaire

Une consultation a été organisée pour l'achat de 2 photocopieurs. Compte tenu des devis proposés, le conseil municipal autorise l'achat du photocopieur pour la médiathèque au prix de 795.00 euros HT auprès des Ets POTIER à Dinan. En ce qui concerne le photocopieur pour l'école élémentaire, ce fournisseur va être contacté pour une négociation.

## SCHEMA DIRECTEUR ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

Le Cabinet EF ETUDES a présenté l'état hydraulique existant de l'agglomération et l'état hydraulique futur en fonction des développements possibles de l'urbanisation.

Pour éviter des débordements ou des inondations, des mesures compensatoires (bassins de rétention, noues, fossés...) pour stocker l'eau en cas de fortes pluies, devront être créées. En fonction

de leur localisation, le Conseil Municipal a décidé de les dimensionner soit pour des pluies décennales soit pour des pluies trentennales.

En outre, il y aura lieu de renforcer (augmentation du diamètre des buses) le réseau pluvial du centre bourg. Le Conseil a choisi de retenir la solution par la rue Valaise, pour évacuer les eaux pluviales vers la Rance.

## ASSOCIATIONS COMMUNALES – chèque TI PASS –

La convention pour les chèques TI PASS est renouvelée avec le Conseil Général pour l'année 2009/2010. Les élèves de 6<sup>ème</sup> vont recevoir un chéquier de 50 euros et les élèves de 5<sup>ème</sup>, un chéquier de 30 euros. Ces chèques permettent de régler les adhésions aux associations sportives ou culturelles de la commune.

### INFORMATIONS

#### MAISON DES ASSOCIATIONS :

- *Compte rendu de la réunion du 8 juillet avec les concessionnaires de réseaux (Saur France, EDF, Téléphone, mission SPS et contrôle technique). Prochaine réunion le 22 juillet à 9 heures (terrassment, démolition, gros œuvre, SPS et contrôle technique)*

#### GRUPE SCOLAIRE :

- *Organisation de la rentrée*
- *Ouverture d'une 7<sup>ème</sup> classe à l'école élémentaire.*

#### VESTIAIRES et FOYER RANCE FOOT BALL CLUB :

- *Rendez-vous avec l'Architecte le mardi 21 juillet à 10h30 pour présentation de 3 esquisses. (commission appel offres + comité de pilotage).*

## ENVIRONNEMENT

### FLEURISSEMENT COMMUNAL



L'employé communal Bernard LEMOUNIER, Pierrette LEBRETON, Simone THIBAUT, Joseph et Claire RAGOT ont mis en place environ 1200 plants dans les jardinières et les massifs du bourg.

### CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

**Le 3 juillet 2009,**

Le jury communal : Mme LEROY (Plumaugat), Mmes PELLAN et BELLAMY (Caulnes) accompagné de Mme Pierrette LEBRETON, est passé pour apprécier la qualité du fleurissement des particuliers.



**Le palmarès sera donné le Samedi 14 novembre à 11 h.**

# URBANISME

**Membres de la commission urbanisme :** Mesdames LEBRETON, GUILLEMOT, Messieurs CHALOIS, RAGOT, MAILLARD.

**Agent Administratif référent :** Madame Valérie NOGUES

☞ **Liste des dossiers déposés en mairie. Certains peuvent être en cours d'instruction, et de ce fait non consultables par le public.**

## DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

**Mr et Mme GALIVEL François**, 79 rue de Dinan, construction d'un garage.

**Mr LEBRET Fabien**, rue de Cariou, maison d'habitation

**Mr et Mme BOURDET François**, 39 rue de Broons, maison d'habitation

**Mr et Mme DARTOIS Jean Charles**, domaine du Fougeray, maison d'habitation

**Mr et Mme CHOUX Christophe**, 27 rue de la Gare, garage et clôture

**SCI KERLYS**, rue du 19 mars 1962, extension « Ecomarché »

**Mr GASSINE Vincent**, domaine du Fougeray, maison d'habitation

**GAEC DE LA PETITE HAROTTERIE**, la Petite Harotterie, bâtiment génisses

**Mr et Mme GASSINE Anthony**, la Mare, extension maison

## DEMANDES DE DECLARATION PRÉALABLE

**Mme ABGRALL Marie Françoise**, 15 rue de Dinan, ravalement

**Mr et Mme LAVERGNE André**, 4 rue Saint Maur, abri de jardin

**Mr et Mme NOGUES Henri**, Querrien, fenêtres

**Mr et Mme LERHUN Gérard**, 12 résidence les Hameaux, clôture

**Mr HENRY Sébastien**, domaine du Fougeray, 5 rue des Troènes, clôture

**Mr et Mme JACQUET Guy**, la Lande de l'Ecoublière, ravalement

**Mlle BEUZIT Gabrielle**, le Haut Breuil, création d'une buanderie

**Mr et Mme GARDENT Olivier**, domaine du

Fougeray, clôture

**Mr et Mme GAUTIER Bernard**, Launay Coeffel, ravalement

**Mr et Mme CHAMPALAUNE Bernard**, 33 rue Valaise, changement de fenêtres

**SCI LA GUEPE**, 3 rue de la Poste, rénovation intérieure et changement de vitrine

**Mr et Mme SAILLARD Emile**, 10 résidence des Chênes, abri de jardin

**Mr et Mme GROSCHENE Sébastien**, 50 rue de Broons, extension maison d'habitation

**Mr et Mme GASSINE Anthony**, la Mare, abri de jardin

**Mr et Mme ISABET David**, 10 résidence des Peupliers, clôture

**Mr et Mme JIQUEL Eric**, 9 rue de la Poste, clôture

**Mr et Mme BOUSSIN Yves**, 30 rue de Dinan, changement de fenêtres,

**Mr et Mme BERTRAND Raymond**, 2 rue de Rennes, modification de façade

**Mr et Mme JOUVANTE Loic**, 1 rue de la gare et 6 rue de la poste, ravalements

**Mr BEKRI Kacem**, 39 rue de Broons, rénovation

**Mr et Mme SERRE Denis**, 20 résidence de la Vallée, portail

**Mme CARRE Yolande**, domaine du Fougeray, abri de jardin et clôture

**Mr et Mme FOUILLET Frédéric**, 8 résidence de la Vallée, vélux

**Mr et Mme Demez Joseph**, 19 rue de Broons, portail

**Mr et Mme FAISANT Marcel**, 35 rue saint Julien, serre

**Mr et Mme DRILLET Jean Yves**, la Mettrie, changement de fenêtres

**Mr et Mme BARRIER Jacky**, le Champ du Chemin, abri de jardin

## Règles d'urbanisme

L'habillage du pignon d'une habitation en ardoises est soumis à déclaration. Dans tous les cas, les ardoises du pignon doivent être de même couleur que l'enduit de la maison. Il existe également d'autres matériaux pouvant isoler les pignons : bardage PVC couleur bardage bois.

# ETAT CIVIL

## NAISSANCES :

Le 21 Avril Jules HARROUARD, 39 rue du Bois  
Le 25 Mai Jules HANSS, 44 rue de Dinan  
Le 25 Mai Léa HANSS, 44 rue de Dinan  
Le 3 Juin Lucas LE CORGUILLÉ, 6 rue St Maur  
Le 23 Juin Yolane MAILLARD, La Ville es Ferré

## DECES :

Le 19 Avril Maria MARQUÉ, 89 ans, Maison de Retraite  
Le 24 Avril Marie NOGUES, 100 ans, Maison de Retraite  
Le 4 Mai Pierre RENAULT, 94 ans, Maison de Retraite  
Le Juin Amand RAUFLET, 81 ans, 4 rue de l'Hopital  
Le 17 Juin Emile ECOLLAN, 102 ans, Maison de Retraite  
Le 26 Juin Francis LEJAS, 78 ans, 35 rue de la Gare  
Le 4 Juillet Louis HOUEL, 91 ans, 4 rue de Cariou

## DECES hors commune

### **Personnes nées à CAULNES, décédées hors commune :**

6 Avril Albert MÉNARD, né en 1918  
18 Avril Michel ENOCH, né en 1929  
12 Mai Yvonne CLOAREC épouse BRISORGUEIL, née en 1923  
17 Mai Jeanne PEDRON épouse ZAYAT, née en 1919  
24 Mai Anna LEHOUX née en 1906  
20 Juin Robert GUILLOIS, né en 1939  
2 Juillet Maria DANJOU épouse MAINGUY née en 1917

## INHUMATION

### **Personnes domiciliées hors commune inhumées dans le cimetière :**

8 Avril Albert MÉNARD (CHATEAUBRIANT)  
28 Mai Patrick HERVÉ (St BRIEUC)

## **RECENSEMENT MILITAIRE**

Il concerne les jeunes gens et jeunes filles qui auront 16 ans aux mois de Juillet, Août ou Septembre 2009.

Veillez vous présenter à la Mairie le mois de votre 16ème anniversaire avec le livret de famille de vos parents.

## **SECRETARIAT DE LA MAIRIE**

La mairie sera fermée au public le samedi matin en juillet et août.

## **REPAS C.C.A.S.**

Il aura lieu le **dimanche 4 Octobre 2009** à 12 h à la salle des fêtes.

## **SACS CANINS**

Des sacs canins biodégradables sont disponibles à la mairie.

■ Prix : 1 € les 10 sacs

## **PERMANENCES DE Mr Gérard BERTRAND**

Conseiller Général du canton de Caulnes

➤ Le jeudi, sur rendez-vous, à la maison du développement – 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

**Contact** : 02 96 83 94 49

## **STAGE DE MUSIQUE**

Suite à la proposition d'un **stage de musique** sur Caulnes paru précédemment dans le bulletin communal, nous voulions vous informer que le **nombre de participants étant insuffisant**, il ne pourra avoir lieu cette année.

Nous remercions les personnes qui ont marqué leur intérêt pour ce projet ou celles qui se sont préinscrites.

Mr Jean-Pierre QUINQUENEL



# INFORMATIONS GENERALES

## SECURITÉ

### Chemins d'exploitation

Pour faciliter le passage des engins et des matériels agricoles, le Conseil Municipal compte sur les agriculteurs pour dégager (fauchage, élagage) les accotements situés le long de leurs parcelles.

Merci de votre contribution au bon état de nos chemins.

### Arrêté « Bruit »

Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses, tronçonneuses, perceuses, etc.. ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables, de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 19h30
- les samedis, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h

### Destruction des chardons

Les propriétaires, fermiers, usufruitiers et usagers sont tenus de procéder, jusqu'au 1er octobre, à la destruction des chardons dans chacune des parcelles qu'ils possèdent, exploitent ou dont ils sont la jouissance ou l'usage.

La destruction des chardons devra être opérée au cours de l'été par voie chimique ou mécanique et être terminée avant leur floraison.

### Frelons, abeilles... qui appeler ?

Des prestataires privés sont là pour vous aider :

#### ↳ APA

5, rue Pramet 22 MAROUE  
Appelez le 02.96.30.38.69

#### ↳ DPS

1 rue Pierre et Marie Curie 22 PLERIN  
Appelez le 0.800.10.10.26



En cas de **DANGER imminent**

(une intervention immédiate est nécessaire)

➔ Les SAPEURS POMPIERS peuvent intervenir

Appelez le : **18** ou le **112**

## DECLARATION DES PUITES

La Loi s u r l'eau du 30 décembre 2006 prévoit dans son article 54 que tout prélèvement, puits ou forage réalisé à des fins d'usage domestique de l'eau fait l'objet d'une déclaration auprès du maire de la commune concernée.

Ainsi tout nouvel ouvrage réalisé après le 1<sup>er</sup> Janvier 2009 doit désormais être déclaré au plus tard **1 mois avant le début des travaux**. Concernant les ouvrages existants au 31 décembre 2008, ils devront être déclarés avant le 31 décembre 2009.



## SOCIAL

### Les Points Info Famille

Ils ont une mission d'accueil, d'information et d'orientation des familles. Cette information couvre tous les domaines de la vie : de la naissance aux ascendants. Ces services sont labellisés dans le cadre du Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents (REAAP).

#### ◆ Point Info le plus proche : à Dinan

Centre Social  
5 bis, rue Gambetta—22100 DINAN

Tél. : 02 96 39 38 21

E-Mail : centre.social.dinan@cnafrmail.fr

#### Horaires :

- Les mardi et mercredi de 14 h à 16 h 30.
- Le samedi de 10 h à 12 h.

(Communiqué de la DDASS des Côtes d'Armor)

### MSA des Côtes d'Armor

A compter du 30 juin, le centre de proximité de la **Mutualité Sociale Agricole à Dinan** change d'adresse. Il est désormais implanté :

Au Centre d'Affaires de la Garaye  
3 boulevard du Petit Paris

22100 TADEN

☎ 02 96 78 87 51

- accueil libre le mardi et le jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h pour les démarches simples et rapides.
- Accueil sur rendez vous pour vos dossiers plus complexes.

Dans sa politique active de développement de l'habitat sur Caulnes, le Conseil Municipal a fait le choix **de favoriser la mixité sociale**, c'est-à-dire de permettre à chacun de pouvoir accéder au logement, sur un même site, en fonction de ses objectifs et de ses capacités financières.

## 🏡 **C'est ainsi que sur le Domaine du Fougeray :**

■ **57 terrains à bâtir, libres de construction**, ont été mis en vente. 51 sont vendus et depuis la construction va bon train.

Quelques propriétaires se sont déjà installés dans leur maison.

➤ Aujourd'hui, il **reste 6 lots viabilisés**, gaz naturel, au prix de 31 € le m<sup>2</sup>.

**Contact : Mairie de Caulnes ☎ 02 96 88 70 30**

■ **6 terrains** sont vendus à un opérateur institutionnel œuvrant pour **l'accession à la propriété**.

Il s'agit d'ARMOR HABITAT. La «Location-accession» est une formule d'accession progressive à la propriété. Aidée par l'Etat (Prêt Social de Location Accession, PSLA), cette formule a pour but d'encourager les ménages à revenus modérés à aller vers l'accession à la propriété après une phase de location.

Les pavillons individuels sont **livrés clés en mains** : terrain, maison, clôture, pelouse, peinture, assurance dommage.

Les **avantages fiscaux** liés au PSLA permettent au constructeur de livrer des pavillons de très grande qualité à des prix très intéressants.



Perspective du projet final  
«Armor Habitat» pour 3 pavillons

■ **Armor Habitat propose maintenant**

**6 pavillons sur le domaine du Fougeray :**

**Quatre T 4**

(85 m<sup>2</sup> + garage)

**Deux T 5**

(95 m<sup>2</sup> + garage)

**Livraison : 4ème trimestre 2010**

**Pour tout contact :**

**ARMOR HABITAT ☎ 02 96 94 04 72**

**Mrs Vincent ALANDI et Hervé VIGUEUR**

■ **Côtes d'Armor Habitat**

**4 ou 5 logements** seront construits par **Côtes d'Armor Habitat** et seront proposés à la **location**.

**Contact : ☎**

### **Dans la Résidence des Peupliers,**

■ La commune vient de récupérer **1 terrain à bâtir de 725 m<sup>2</sup>**.

Entièrement viabilisé, proche des commerces, il est disponible à la vente au prix de 31 € le m<sup>2</sup>.

**Contact : Mairie de Caulnes ☎ 02 96 88 70 30**

## NOUVEAU

### AMBIANCE CAMEL

Depuis le 6 juillet 2009, Laurence BOIXIERE a ouvert un institut de beauté dans notre commune, 11 bis rue de la Gare.

Pour pouvez y découvrir :

- **Les soins du visage.** Arômes naturels des plantes, textures onctueuses du commerce équitable. Sérénité et bien-être des soins biologiques.
- **Les soins du corps.** Du rituel thaï et du shiatsu en passant par la douceur du modelage au bambou et des pierres chaudes.
- **UV et tanning.**
- **Les épilations** au chocolat ou au sucre (méthode orientale).
- Mais aussi le **maquillage biologique.**
- Enfin les **bijoux et idées cadeaux.**

- Ouvert du lundi au samedi  
De 9 h 15 à 18 h 30 en journée continue  
Fermé le mercredi



### AMBIANCE CAMEL

11 bis, rue de la Gare, 22350 CAULNES

☎ 02 96 88 75 12

## NOUVEAU

### C. C. T. A. AUTOVISION

A compter du lundi 27 juillet 2009, Mr LAMBERT et Mme FOURNIER ouvriront une **nouvelle entreprise** dans notre commune, ZA des Gantelets.

- Il s'agit de la **création d'un centre de contrôle technique automobile.**
- Le centre sera ouvert :
  - du lundi au vendredi  
De 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h.
  - Et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30

Avec ou sans rendez-vous.



### C.C.T.A. - AUTOVISION

Zone Artisanale des Gantelets, 22350 CAULNES

☎ 02 96 83 99 49

## CIMETIÈRE

Une procédure de reprise des concessions en état apparent d'abandon est engagée dans le cimetière depuis septembre 2008 et le **constat d'état d'abandon des sépultures aura lieu le mardi 21 Juillet 2009 à 9 h dans le Cimetière.**

Les **héritiers, descendants, successeurs** des concessionnaires ou **personnes chargées de l'entretien des concessions concernées sont invités à y participer.**

Un inventaire a été établi : 69 sépultures sont concernées, ayant plus de trente années d'existence et dont les dernières inhumations remontent à plus de dix ans.

Un groupe de travail a été constitué et nous avons fait appel à la mémoire de :

- Mr Bernard BESREST
- Mr Francis BELLONCLE
- Mr Albert LEHOUX

qui nous ont aidé dans la recherche des descendants des familles concernées.



Nous avons également eu recours à des personnes qui se sont manifestées spontanément ou que l'on a contacté et qui ont accepté de passer du temps pour reconnaître certaines tombes.

A tous, nous disons un grand merci pour toutes les informations qu'ils nous ont transmises.

Néanmoins il **reste des sépultures à identifier.** C'est pourquoi la **liste des emplacements à reprendre est affichée à la porte du cimetière et est consultable à la Mairie,** de manière à ce que tout ayant droit éventuel puisse être informé.

Les sépultures concernées sont également piquetées avec un petit panneau destiné à informer les familles et à leur permettre de se manifester.

Ainsi, durant toute la durée de la procédure (3 ans), chaque famille pourra intervenir pour remettre le monument en bon état d'entretien afin d'arrêter automatiquement la procédure, sans aucune autre formalité.

De plus, nous invitons toute personne susceptible de fournir des renseignements sur ces concessions abandonnées à prendre contact avec le secrétariat de la mairie.

Mr Henri FRERE

## CIRCUITS PÉDESTRES

Après les parcours VTT, nous venons, à l'occasion de la randonnée organisée par les cyclos de Caulnes, de **baliser 3 circuits pédestres de 10 – 13 et 16 kms.**



Ces circuits sont appelés ensuite à faire une jonction avec les circuits de Guenroc et Guitté.

Ces circuits donnent aux randonneurs la possibilité de découvrir le développement de notre ville, notre belle campagne avec toutes ses diversités : La Rance, Le Frémeur, les sous-bois, la faune, la flore... Vous pouvez les découvrir en dernière page de ce bulletin.

**Merci aux bénévoles** qui nous ont aidés au balisage ainsi qu'à tous ceux qui participent à l'entretien de ces parcours.

Henri FRERE

## TRESOR PUBLIC

La **Trésorerie de Caulnes** est un poste mixte qui s'occupe à la fois de la gestion des collectivités locales (tenue de la comptabilité, paiement des dépenses et encaissement des produits locaux) et du recouvrement des impôts (principalement impôts sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière et taxe professionnelle)

Cette structure gère **8 communes** (Caulnes, La Chapelle Blanche, Guenroc, Guitté, Plumaudan, Plumaugat, Saint Jouan de l'Isle, Saint-Maden) ainsi que la **Communauté de communes du Pays de Caulnes**, une **maison de retraite** et **3 syndicats intercommunaux**, soit un total de 58 budgets.

L'agence comptable du **lycée d'enseignement agricole**, installée au sein des locaux de la trésorerie, est, quant à elle chargée du paiement des dépenses et de l'encaissement des recettes (pensions, frais de formation) de l'établissement.

- Véronique BIENVENU
- Eric FOUCRIT
- Benoît NICOLAS
- Cristelle DOHR (Aide comptable agence comptable)
- et Gaëlle BRIDE,

vous accueillent du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 (le mercredi, de 9h à 12h).



**Remplaçante de Mme MEVEL** sur le poste de Caulnes, **Gaëlle BRIDE** a intégré les services du Trésor Public en 1998. Arrivée dans le département des Côtes d'Armor en 2006 sur des fonctions d'audit, elle a désormais choisi d'occuper les fonctions de comptable au sein de la Direction Générale des Finances Publiques.

La **Direction Générale des Finances Publiques** : cette direction est née de la fusion de la Direction Générale des Impôts (services chargés du calcul de l'impôt et du recouvrement des impôts indirects tels que la TVA) et de la Direction Générale de la Comptabilité Publique (réseau du Trésor Public). Ainsi, la signalétique « Trésor Public » vient récemment d'être remplacée sur le bâtiment de la trésorerie par celle de « **Centre des Finances Publiques** », nouvelle appellation désormais employée.

## LA POSTE

Un partenariat entre la Mairie et la Poste a permis de réaliser 2000 enveloppes pré-affranchies.



Cette initiative répond à la demande de nombreux habitants. Elle a pour objectif de promouvoir l'image de Caulnes.

Ces enveloppes sont en vente au bureau de Poste de Caulnes au prix de :

- 8,60 € le lot de 10
- 66,50 le lot de 100.

La directrice, Madame LE MOIGN Patricia

# LE JOURNAL DE L'ÉCOLE

## ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

### Le bonheur de chanter

Les classes de **CE2, CM1 et CM2** de l'école élémentaire de Caulnes ont participé au projet de **chant choral**. Le thème choisi cette année était « **Le Bonheur** » avec au total 9 chansons. Certaines très connues comme « Le Sud » de Nino Ferrer et d'autres moins connues comme « Pour Demain », que nous avons chanté en canon. La représentation, dirigée par Philippe Le Cozic a eu lieu au théâtre des Jacobins le 5 juin. Nous étions environ 130 élèves sur scène, deux classes de l'école des Fontaines de Dinan et les trois classes de cycle 3 de notre école. Le public nombreux a beaucoup applaudi et nous a même demandé deux rappels !

### Notre matinée au collège Jean Monnet (classe bilingue)

Le lundi 15 Juin 2009, nous nous sommes rendus au **collège Jean Monnet** pour participer à un cours d'allemand. Toute la séance s'est déroulée sur un tableau qui était interactif. Les élèves de 6ème/5ème nous ont accueilli, présenté une séance et appris à réciter l'alphabet allemand. Nous étions contents de découvrir le fonctionnement (du cour et du tableau). Ils nous ont appris à nous présenter en allemand : Hallo, ich bin..... cela veut dire bonjour, je m'appelle... Voilà, pour conclure cette bonne demie journée, nous avons profité d'un déjeuner allemand. Bref sympa tout ça.

*La classe de Mr GEDOUIN (cm2)*



### Notre journée « toutes voiles dehors » - Par les élèves de CM2 -

Le mardi 23 juin, les **classes de Mr GEDOUIN et de Mme ALLAIN** sont allées à **Pléneuf Val André** afin de rencontrer d'autres écoles ayant aussi effectué des activités nautiques, pour un grand tournoi amical. Lors d'une superbe journée, les 4 groupes d'élèves ont pu s'affronter à la thèque, à la balle ovale et lors d'une petite régata de catamaran. Des élèves de toutes les écoles étaient mélangés... Cela a permis de faire de bonnes connaissances et le soleil radieux accompagné d'une petite brise marine a encore amélioré la fête. Bref, tout le monde est revenu bien bronzé et avec une grosse envie de vacances... Cela va bientôt arriver. Bonnes vacances à tous.



## AFFAIRES SCOLAIRES



### HORAIRES

#### ■ Modification des horaires des écoles : Maternelle et Élémentaire.

A la rentrée 2009/2010, les horaires des écoles seront les suivants :

- le matin : 8 h 45 – 11 h 45
- l'après-midi : 13 h 30 – 16 h 30

avec un accueil le matin à partir de 8 h 35 et le midi à partir de 13 h 20.

### RAMASSAGE SCOLAIRE EN CAMPAGNE



A la rentrée 2009/2010, le ramassage scolaire des enfants en campagne sera effectué par un prestataire privé : la Compagnie des cars Guilloux Durand de St Judoce. Les **inscriptions** sont à faire auprès de la mairie **avant le 30 Août 2009**.

La municipalité tient à exprimer ses plus vifs remerciements à **Mr Jean LEBRET** qui assurait depuis plusieurs années ce ramassage. Ses compétences et sa disponibilité laisseront un bon souvenir, particulièrement aux enfants qui le surnommaient « Jean du car ».

## ÉCOLE MATERNELLE

Voici déjà venir la **fin de l'année scolaire...**  
Une année bien remplie pour tous les élèves :

Les enfants de toute l'école ont pu assister, mardi 22 juin, à un **spectacle à la salle des fêtes** :  
« La girafe qui voulait savoir pourquoi » présenté par la compagnie TOIKIDI.

Nous avons poursuivi la journée par un pique-nique puis les classes de moyenne et grande sections ont participé à de grandes olympiades sur le terrain du lavoir.

Au mois d'avril, les enfants de moyenne et grande section étaient allés à la **maison de la pêche à Jugon-les-lacs** pour une journée découverte du milieu et des poissons. Malheureusement, la météo n'était pas de leur côté. Il a beaucoup plu !!!

Les enfants de petite et moyenne section sont allés à la **ferme d'Antan de Plédéliac**.



Une année se termine, et il faut déjà penser à préparer la suivante.

### ➤ **Alors quelques informations importantes :**

Les vacances d'été ont débuté le 2 juillet à 16h30. La rentrée des élèves se fera le jeudi 3 septembre au matin.

### ➤ **INSCRIPTIONS :**

- Les enfants **nés en 2006** et qui ne fréquentent pas encore l'école sont à inscrire dès maintenant.

- Les enfants **nés en 2007 avant le 30 avril** peuvent être inscrits sur liste d'attente en attendant une probable rentrée intermédiaire à la rentrée des vacances de Pâques (26 avril 2010).

- Se présenter à la Mairie avec les photocopies du livret de famille et des vaccinations dans le carnet de santé. En cas d'impossibilité, téléphone de l'école : 02 96 83 96 66.

- En cas d'arrivée sur la commune pendant les vacances d'été, s'adresser à la Mairie qui transmettra et se présenter si possible à l'école maternelle le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2009.

La directrice, Caroline PARPAIX

## 9

### Classe "9"

Le banquet des classes « 9 » aura lieu le  
**Samedi 29 Août 2009 à 12 h**  
à la **salle des fêtes de Caulnes de Caulnes**

Vous pouvez vous inscrire dès à présent auprès de :

<b>20 ans :</b>	Olivier TUAL	06 08 88 99 08
<b>30 ans :</b>	Mélanie BOUDET Cyrille GABILLARD	06 74 76 22 94 06 16 65 45 37
<b>40 ans :</b>	Olivier DESRIAC Nelly TEFFAINE	02 96 83 91 95 02 96 83 87 12
<b>50 ans :</b>	Janick DUFFROS Christian BUSNEL	02 96 83 81 22 02 96 83 98 13
<b>60 ans :</b>	Josiane MUSET Alain TUAL	02 96 83 96 81 02 96 83 91 76
<b>70 ans :</b>	Marie PICQUET	02 96 83 96 27
<b>80 ans et + :</b>	Janick DUFROS	02 96 83 81 22

### TIPASS

Le Conseil Général des Côtes d'Armor a reconduit le dispositif « Ti'pass » pour l'année scolaire 2009-2010 avec quelques changements :

- 1 chéquier de 50 € (5 x 10 €) pour les **élèves de 6ème**

- 1 chéquier de 30 € (3 x 10 €) pour les **élèves de 5ème**

Date de validité des chèquiers jusqu'au 30 juin 2010.

Les chèques seront remis aux bénéficiaires à la rentrée scolaire et leur permettra de bénéficier de réductions pour l'activité hors temps scolaire de leur choix.

➔ Renseignez vous auprès des associations locales pour valider vos chèques.

**Conseil Général Infos Services : 0 810 810 222**

# ACCUEIL DE LOISIRS DU PAYS DE CAULNES

## Les vacances d'été

**L'Accueil de Loisirs** intercommunal du Pays de Caulnes se situe au groupe scolaire de Caulnes et accueille tous les enfants de 3 à 12 ans.

C'est un temps de loisirs extrascolaire qui permet aux enfants de découvrir des activités variées sur un thème choisi par les enfants lors des « **Quoi de Neuf ?** » .

**La plaquette d'information** présente nos intentions éducatives, nos objectifs pédagogiques, le fonctionnement et le règlement intérieur. Ce document est disponible à la Communauté de Communes.

### **Le fonctionnement**

Accueil du matin : de 8 h à 9 h

Accueil du soir : de 17 h à 18 h 30 et supplément de 1 € de 18 h 30 à 19 h 00

### **Petit rappel**

Documents à fournir :

- **une fiche d'inscription** remplie, datée et signée,
- **la copie du carnet de vaccinations,**
- **l'attestation d'assurance** extra-scolaire 2008-2009.

Le programme des vacances propose **4 semaines à thème** :

### ■ HISTOROLOGIE

Sortie à Jugon les lacs – parcours découverte – maison de la pêche et pique nique - Rencontre avec les enfants de Taden et pique nique - jumelage Journée à Couellan et pique nique - Atelier préhistorique

### ■ DECOUVERTOLOGIE

Stage vidéo, d'art ou des sens (trois jours) avec des professionnels

### ■ SPORTOLOGIE

Sortie à Bréal sous Montfort – parcours « réveille tes pieds » et pique nique - Piscine découverte Stage sportif (kin ball, badminton, tennis de table, tennis, trampoline et hoola hoop) - Sortie pêche

### ■ ARTOLOGIE

Sortie à Saint Briac – plage, sculpture sur sable, land art et pique nique - Chorale et orchestre - Journée boom

**Nos activités** avec le relais livres en campagne et la maison de retraite continuent toujours avec de nouvelles idées de rencontre.

**Les activités** proposées par les animateurs reflètent une envie réelle de proposer de nouvelles activités pour les enfants : le programme peut être consulté sur le site internet : [www.cc-caulnes.fr](http://www.cc-caulnes.fr) ou en mairie.

**Chaque semaine** les enfants présenteront un résumé de leur semaine sous la forme de théâtre, exposition, parcours et spectacle musical. Les familles sont conviées à venir découvrir les spectaculaires prestations des enfants.

**Et...** il y aura de très belles surprises qui viendront ensoleiller nos souriantes journées.

Et bien sûr une équipe débordante d'énergie accueillera les enfants et les parents à l'accueil de loisirs du Pays de Caulnes. A bientôt,

### L'équipe d'animation.



**N.B. :** les parents désireux d'apporter leurs savoirs faire ou curieux de participer à une journée à l'accueil de loisirs sont toujours les bienvenus.

## ACCUEIL DE LOISIRS LE MERCREDI

A partir du **mercredi 9 septembre 2009**, reprise des activités de l'accueil de loisirs du mercredi pour les enfants de 3 à 12 ans. (gestion communale).

- Accueil des enfants sur le site du groupe scolaire de Caulnes.
- Capacité d'accueil : 28 enfants.
- Encadrement :
  - 1 directrice diplômée pour mettre en place le projet pédagogique.
  - 2 animateurs pour mettre en place le projet d'animation.
- Fonctionnement
  - . L'accueil de loisirs du mercredi sera organisé de vacances à vacances (période d'environ 6 semaines) avec un programme d'animation.
  - . Inscription à la journée entière ou à la 1/2 journée avec repas.
  - . Priorité aux enfants domiciliés dans le canton de Caulnes et inscrits pendant toute la période.

. Inscription occasionnelle possible en fonction des places disponibles

- Tarif journalier, repas compris :
  - 12 € enfant du canton
  - 14 € enfant hors canton
- Tarif ½ journée, repas compris :
  - 9 € enfant du canton
  - 10 € enfant hors canton

Activité de 9 h à 17 h avec un accueil du matin de 7 h 30 à 9 h et un accueil du soir de 17 h à 18 h 30.

### • Modalités d'inscription

- . Un dossier complet pour chaque enfant est établi pour l'année scolaire (fiche d'inscription, assurance, copie carnet de vaccinations).
- . Paiement à la fin de chaque période après réception d'une facture.

➔ **Contact** : AUBIN Jennifer, directrice 02 96 83 91 92  
Mairie de Caulnes 02 96 88 70 32



# Le Relais Parents Assistantes Maternelles

**Septembre 2008 à juin 2009**

Cette année scolaire s'achève en mettant un terme aux animations proposées par le Relais avant leur reprise en septembre. Cette année a été ponctuée par de nombreux **projets** qui, pour certains, prennent fin ou pour d'autres se poursuivent :

- les séances d'**éveil musical** animées par Samuel Cosson ont pris fin en juin.
- le projet de «**peinture musicale**» animé par Jérémie Moreau s'est clôturé par une exposition à la médiathèque de Caulnes en mai. Les personnes n'ayant pas encore retiré leur CD des photos et films enregistrés lors des séances sont invitées à le faire au bureau du Relais à Caulnes.
- les **animations-lecture** de Karine Delaroché ou Séverine Jartel se poursuivront toute l'année une fois tous les 2 mois environ lors des espaces-jeux.

Les **événements festifs** ont rassemblé de nombreux enfants : tout d'abord le carnaval en février à Evran, puis la visite de la caserne des pompiers en avril à Caulnes, la chasse à l'œuf en avril à Evran, la visite du parc zoologique de la Bourbansais en juin et enfin le pique-nique sur le site de Bétineuc en juillet à Evran.



**A partir de septembre 2009**

Pour la rentrée, le Relais propose un **projet 'architecture'** animé par Céline Bénéat autour de la découverte des matières et des matériaux. D'ici la fin de l'année deux séances sont prévues pour les enfants lors des espaces-jeux. Ce projet pourra se poursuivre en fonction des souhaits et des envies.

Dans le cadre de la **semaine du goût** en octobre, une diététicienne viendra animer un atelier pour faire découvrir aux enfants différentes saveurs.

Dans le cadre du festival '**Premiers émois**' un spectacle sera proposé aux tout-petits en octobre dans le canton.

La **youрте à histoire**, prêtée par la bibliothèque des Côtes d'Armor, sera mise à disposition des bibliothèques et du Relais en octobre et novembre. Elle sera installée dans la médiathèque de Caulnes. Les tout-petits seront invités à y écouter des histoires racontées par les bibliothécaires et l'animatrice du Relais.

◆ **Fermeture été** : le Relais sera fermé du 20 juillet au 14 août.

◆ A partir de septembre, suite à l'adhésion de Plouasne à la Communauté de Communes de Evran, l'espace-jeux programmé un lundi matin par mois à Caulnes sera supprimé et déplacé à Plouasne.

## ◆ **RAPPELS :**

- Des **albums pour les tout-petits** disposés dans des valises rouges sont à votre disposition dans les bibliothèques du canton et au bureau du Relais. Le prêt est gratuit et il n'est pas nécessaire d'avoir une adhésion en bibliothèque.
- Le **guide de l'accueil**, destiné à informer des démarches du premier contact au premier accueil, est disponible pour les assistantes maternelles et parents au Relais et en mairie.

### ■ **Contact :**

Solène FLEURY, animatrice du Relais au :

02 96 83 96 04 (Caulnes)  
ou 02 96 27 57 14 (Evran)

s.fleury.ram.caulnes.evran@voila.fr

# MAISON DE RETRAITE

Au mois de mai, l'occasion nous a été donnée d'accueillir 170 résidents de 20 maisons de retraite du Pays de Dinan grâce à la collaboration de l'association «**Anim'âges**» et de la «**Compagnie du Delhir**». Les 2 pièces ont enchanté les spectateurs qui sont prêts à renouveler cette expérience. Nous remercions la municipalité d'en avoir facilité l'organisation.



**Le printemps a fait place à l'été** et à ses belles journées ensoleillées. Cela nous a donné l'envie de sortir.

Exposition **d'objets sur le thème de « l'enfance »** et gouter champêtre à la maison de retraite de Broons.



**Pique-nique à Evran** avec Anim'âges



**Exposition d'automates** à la maison de retraite de Bécherel



**Partie de pêche à Saint-Maden** en collaboration avec Roger Piedvache de l'association de pêche



Sans oublier la **kermesse paroissiale** en collaboration avec Gérard Murgalé des «Gars de la Rance » qui s'est déroulée sous un soleil radieux. Pendant plusieurs semaines nous avons fabriqué des coiffes et des chapeaux Bretons avec l'aide des bénévoles pour illustrer le thème choisi.



Cet été, **deux pique-niques** sont prévus : à l'étang de Saint-Maden pour jouer au palet et à la base de loisirs de Trémelin, avec les Maisons de retraite de Montauban et Médréac, pour danser au son de l'accordéon.

A l'occasion de la semaine « **Economie et Ecologie** », nous irons voir les **éoliennes de Plestan**.

Comme chaque année, des **échanges** sont programmés avec les **enfants du centre de loisirs** chaque lundi de juillet.

En août, si le temps le permet, nous ferons des **grillades et des déjeuners dans le jardin** ainsi qu'un repas moules-frites au son des chants marins.

Bonnes vacances et rendez-vous en septembre pour la rentrée.

L'animatrice, Sophie Le Pauvre

## RENCONTRE :

Le samedi 13 avril, la médiathèque a accueilli Monsieur Eugène LESVIER qui est venu présenter et dédicacer son dernier roman « Juste un petit coin de plage ».

Né à Trévron en 1936, il a bien connu le monde rural en travaillant à la ferme de ses parents jusqu'à l'âge de vingt ans. Il a ensuite consacré sa vie professionnelle au milieu psychiatrique en tant qu'infirmier.

Son dernier roman « Juste un petit coin de plage » est la suite de « Le bleu de ses yeux » paru en 2008.

L'histoire de ces romans se déroule dans les années 60 entre Dinan et Léhon. Les personnages que l'on rencontre dans les romans d'Eugène LESVIER nous semblent familiers. Nous avons l'impression de les connaître. L'auteur aborde aussi, simplement, l'univers qui nous paraît fermé et inquiétant de la maladie mentale à travers le personnage principal de ses romans, qui est infirmier à l'Hôpital Psychiatrique Saint Jean-de-Dieu de Dinan.

Eugène LESVIER est un narrateur passionnant et sympathique qu'il ne faut manquer de rencontrer. Il sera présent au Café – Lecture de GUITTE (Auberge médiévale) du vendredi 18 septembre 2009 à 20h30.

## ArtistiK ! SALON DES JEUNES TALENTS :

Le salon a été différé faute de participants. Les dates choisies n'étaient peut-être pas les meilleures (fin d'année scolaire, examens,...). Nous souhaitons avoir l'avis de tous les jeunes talents souhaitant exposer pour nous éclairer sur le moment de l'année qui serait le plus propice pour organiser le salon.

## PARLERIES :

RABELAIS sera l'objet des « parleries », proposées par Monsieur NOGARET, le **vendredi 25 septembre 2009** à 20h30 à la médiathèque Le Marque Page de Caulnes.

## EXPOSITION :



Monsieur Jean SAILLARD de Montauban de Bretagne, récent lauréat du salon des peintres, exposera ses tableaux à la médiathèque **du 3 au 17 octobre 2009**.

## LUD JAN :

Monsieur Bernard CHAMPALAUNE nous a prêté pendant plusieurs semaines deux œuvres qu'il a réalisées sur LUD JAN, poète ayant vécu à Caulnes. Nous l'en remercions vivement.

Qui est LUD JAN ?

LUDOVIC JAN, greffier, poète breton est né le 17 mai 1864 à Ploërmel (56).

Décédé le 4 octobre 1894 à Caulnes (22)

Bibliographie

*Dans les Bruyères (1892)*

*Les Rêves (1893)*

*Œuvre posthume de Lud Jan (1896)*

## **RETOUR AUX CHAMPS (extrait)**

J'habite de nouveau les champs. Salut, ô Terre !  
Je me suis rapproché des bouviers et des bois :  
Tous, ils ont reconnu le rêveur solitaire,  
Et j'ai senti mon âme d'autrefois.

Ému, je suis entré dans la profondeur verte.  
J'ai touché les bourgeons ; le chêne m'a béni :  
Comme un hôte qui tient sa porte ouverte,  
La nature m'accueille en son calme infini.

Salut, sentiers ombreux, ruisseaux dans les vallées,  
Chapelles de granit aux fins clochers à jour !  
Retraites que les pas d'un Celte ont seuls foulées !  
Salut, ô douce paix d'un soir dans le vieux bourg

Les aïeux, attentifs dans leurs tombeaux de pierre,  
Ont tressailli d'orgueil en m'écoutant penser ;  
Et le pleur de l'amour, glissé dans leur paupière,  
Je l'ai senti sur moi comme un dernier baiser.

Je me suis arrêté sur la lande muette,  
Où, seul, le vent de mer passe et gronde. Mes yeux  
Ont pris à l'Océan leur rêve de poète,  
Et leur vague tristesse aux rocs silencieux.

**Jean-Michel ROMAIN**

## JOURNÉE RETROUVAILLE DES ANCIENS ÉLÈVES DE RECOUVRANCE

Une occasion de vous remémorer vos souvenirs de jeunesse.

Cette **journée retrouvaille** (toutes générations confondues) est prévue le **dimanche 4 Avril 2010** à la salle des fêtes de Caulnes.

Aussi, nous recherchons toutes celles et tous ceux qui ont fréquenté cette école. Si c'est votre cas, et que vous avez envie de revoir d'anciens camarades et si vous connaissez d'autres personnes, n'hésitez pas à en parler autour de vous.

➔ Contact pour communiquer les noms et adresses de chacun (le plus tôt possible) :

- Mr Joël MOREL                      02 99 44 69 72
- Mr Daniel GEFFRAY              01 60 03 04 28



Merci de votre compréhension et de votre implication.

Nous vous espérons nombreux.

### REPAS DES 75 ANS

Il aura lieu le :

**dimanche 6 Septembre 2009 à 12 h.**  
au Restaurant GAUDREL

- S'inscrire auprès du Restaurant Gaudrel (02 96 83 94 14) avant le 22 Août 2009.
- Prix 25 € par personne.

### COMICE AGRICOLE

Le **comice inter-cantonal** aura lieu à **Guitté le 12 Septembre 2009.**

- Concours de bovins
- Concours de labour
- Animations :  
Danse country  
Spectacle de chevaux (centre équestre des Faluns)  
Ancien matériel  
Mini-quads
- Présence d'artisans du canton
- Restauration sur place : galette-saucisses – crêpes
- Repas : 12 € boissons comprises

## CALENDRIER DES FETES

### JUILLET 2009

Jeu	23	Repas champêtre - Club des aînés	Club, rue Valaise
-----	----	----------------------------------	-------------------

### AOUT 2009

Sam	29	Banquet des classes « 9 »	Salle des fêtes
Dim	30	Stock Cars	

### SEPTEMBRE 2009

Dim	6	Assemblée Générale des Chasseurs	Patronage St Armel
Dim	13	Thé dansant - Club de l'amitié de Taden	Salle des fêtes
Ven	18	Concours de belote - Club des aînés	Salle des fêtes
Dim	20	Vide grenier- Les amis du Marque Page	
Sam	26	Repas des pêcheurs	Salle des fêtes

### OCTOBRE 2009

Dim	4	Repas du CCAS	Salle des fêtes
Sam	10	Election des Misters - Comité des Fêtes	Salle des fêtes
Dim	25	Spectacle de Jean Piépié - Les Gas de la Rance	Salle des fêtes

## Comité des Fêtes

Présidente : Paulette DUVAL  
Vice-Président : Michel TEFFAINE  
Secrétaire : Anne-Marie HOMO  
Trésorière : Chantal BELLAMY

### Prochaines Manifestations :

➤ **Vendredi 4 septembre** à 19 h : assemblée générale. Ordre du jour : bilan et résultats des comptes 2008 suivis d'un apéritif.

Toutes les personnes de bonne volonté, jeunes ou moins jeunes, désirant agrandir le cercle des bénévoles du comité des fêtes seront les bienvenues.

➤ **Dimanche 6 septembre** à 14 h 30 : thé dansant avec l'orchestre « Isabella », qui animera aussi la soirée réveillon du 31 décembre organisée par nos soins.

Vu le succès remporté par la soirée Mister Caulnes 2008 avec nos quatre joyeux drilles, nous la renouvelons cette année.



L'élection du  
**Mister Caulnes 2009**  
aura lieu le **samedi 10 octobre**.

## REGLEMENT ELECTION MISTER CAULNES

L'élection de Mister Caulnes et de ses dauphins aura lieu le 10 Octobre 2009.

Les candidats doivent habiter Caulnes et être âgés de 18 à 26 ans.

Ils pourront s'inscrire à la mairie jusqu'au 3 octobre 2009, où le règlement leur sera remis.

Le repas de la soirée leur sera offert.

### Déroulement de l'élection

Chaque candidat se verra attribuer un numéro.

La première présentation des candidats se déroulera pendant l'apéritif. Au milieu du repas, une deuxième présentation aura lieu. Le public présent sera invité à voter pour le candidat de son choix en écrivant son numéro sur le papier (fourni dans la salle). Après le résultat du dépouillement, le candidat ayant obtenu le plus de suffrages deviendra Mister Caulnes 2009. Les meilleurs scores suivants désigneront les dauphins. En cas d'égalité, le plus âgé sera élu.

Monsieur le Maire ou un(e) de ses délégué(e)s proclamera les résultats.

Mister Caulnes et ses dauphins se verront offrir un cadeau.

Leur présence sera demandée pour certaines manifestations locales.

La présidente, Paulette DUVAL

## Yoga



Les cours de yoga sont terminés depuis la fin juin. Ils reprendront à la mi-septembre avec notre animatrice Huguette PICAULT.

- Le **lundi, de 19 h 30 à 20 h 30** à la petite salle des fêtes.
- Se munir d'un tapis de sport.
- Les 2 premiers cours sont gratuits.

Bienvenue en septembre.

La Présidente, Nadine CHAMPALAUNE

## Les Gas de la Rance

Le **dimanche 14 Juin** aura été pour notre commune et notre paroisse une grande fête d'animation mais aussi une journée de retrouvailles, dans la joie et la bonne humeur.

L'association Les Gas de la Rance remercie toutes les personnes soucieuses d'apporter leur aide pour l'organisation de la **Kermesse de Caulnes**. L'esprit « fête » se retrouve aussi bien dans la préparation que dans le rangement du matériel et le nettoyage du terrain.

Soyez en tous remerciés.



Le Président,  
Gérard MURGALE

# Club des Aînés

Le **repas champêtre** du club aura lieu le **jeudi 23 Juillet** à partir de 12 heures, 20 rue Valaise. Chacun comme à l'accoutumée apportera ses couverts. La participation est de 10 € par personne. Inscription tous les jeudis après midi au club.

Le **concours de palets** du club s'est déroulé le lundi 8 Juin par un temps des plus maussades. Merci aux 33 équipes engagées de s'être un peu serrée afin que tout le monde puisse jouer à l'abri. Le concours s'est déroulé, malgré tout, dans la bonne humeur et la convivialité.

## ■ Résultats :

- Vainqueurs de la finale des 4 parties :  
Mrs Daniel CRESPEL et Louis MEAL (Plumaugat)
- Vainqueurs de la finale des 3 parties :  
Mrs Jean GUITTON (Plumaugat) et Robert HAGUET (Caulnes)
- Vainqueurs de la finale des 2 parties :  
Mrs Auguste TRICOT et Pierre VERGER (Montauban)



Une **séance de cinéma** a été organisée le vendredi 24 avril à 10 h 30 au Celtic de St Méen le Grand pour les clubs du secteur.

Le film « Bienvenue chez les ch'tis » était au programme. Une préparation hâtive nous a été imposée par un délai un peu court. L'information concernant cette projection n'a pu être des plus complète, toutefois une quinzaine de personnes du club ont assisté à la séance. Devant le succès remporté par cette initiative (plus de 170 personnes présentes), les organisateurs ont décidé de présenter 2 autres séances d'ici la fin de l'année :

- mardi 22 septembre : film « **La môme** »
- jeudi 26 novembre : film « **Le missionnaire** »

Un système de covoiturage sera mis en place au départ de Caulnes.

Le club de Caulnes, en fonction des possibilités, proposera à ceux qui le souhaitent de terminer la matinée par un repas au lycée hôtelier de St Méen le Grand lors de l'une des 2 séances. Plus d'informations vous seront données ultérieurement.

Le **mardi 16 juin 2009**, sur proposition du Président, le Conseil d'Administration a approuvé un projet de modification du statut actuel du club. Ce statut a pour but de s'adapter à une gestion du club plus actuelle. Si une grande partie du statut existant a été reconduite, certaines modifications importantes s'avèrent nécessaires. Le nouveau statut vous sera distribué, en principe, le jour du repas de fin d'année (22 novembre), ce qui permettra à chacun d'en prendre connaissance et d'apporter toutes les suggestions nécessaires.

Une **assemblée générale extraordinaire** aura lieu à cet effet le même jour que l'assemblée générale annuelle le jeudi 7 Janvier 2010.

*Le club sera fermé au mois d'août. Réouverture le jeudi 3 Septembre. Bonnes vacances à tous.*

Le président, Régis DULAC

## Amis du Marque Page

### 8<sup>ème</sup> VIDE GRENIER

Dimanche 20 septembre 2009

De 6 h à 18 h

- Emplacement : 2 € le mètre avec 1 café offert
- 5 prix seront attribués pour les meilleures animations et déguisements
- buvette, restauration
- Animation foraine du 19 au 20 septembre

# Club des Cyclos



Le dimanche 21 juin, l'UCC (Union Cyclotouriste de Caulnes) organisait pour la première fois une **matinée rando**.

Parallèlement à sa traditionnelle randonnée cyclotouriste sur route de la Vallée de la Rance, l'UCC a proposé **trois circuits VTT et trois circuits pédestres** sur des parcours communaux nouvellement balisés.

Cette journée a connu un vif succès à la grande satisfaction de ses organisateurs.

En effet 147 participants de 15 clubs cyclos des environs, 43 vététistes, 46 marcheurs ont pu apprécier les différents parcours proposés.

Une telle participation récompense le travail des membres du club cyclo ainsi que celui de la municipalité qui s'est également largement impliqué dans cette organisation.

Les différents circuits VTT et pédestres utilisés pour l'occasion restent bien entendu ouverts à tous en permanence.



**Samedi 16 mai 2009.**

Les membres de l'Union Cyclotouriste de Caulnes se sont réunis pour préparer leur « matinée rando » du 21 juin.

Ils en ont profité pour prendre possession de **leurs nouveaux équipements** sans publicité mais très reconnaissables grâce au logo de la commune de Caulnes.

Le Président, Christian CAJEAN

## Les P'Tits Breizh du 22

La nouvelle association « Les p'tits Breizh du 22 » a rencontré un beau succès dès sa création.

Ce sont environ 20 à 30 enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs assistantes maternelles ou parents qui se retrouvent pour jouer chaque jeudi matin de 9 h 30 à 11 h 30 à la salle omnisports de Caulnes (pendant les périodes scolaires).



L'association espère fonctionner avec ses propres jouets pour la rentrée de septembre.

Nous rappelons que l'association est ouverte à toutes les assistantes maternelles et parents du canton de Caulnes qui le souhaitent. Une cotisation annuelle de 12 € sera demandée aux futurs adhérents quel que soit le nombre d'enfants.

La Présidente,

Bérénice DE LA BROISE

# Club de Judo

Le vendredi 12 juin dernier s'est déroulé à BROONS le **gala annuel du judoclub** intercommunal de TREMEUR.



Le gala annuel est l'occasion de réunir tous les sportifs et leurs parents afin de montrer le travail fait tout au long de l'année. C'est l'occasion aussi de récompenser de leurs efforts les plus jeunes avec le changement de ceinture. Etape importante qui suffit en général à maintenir la motivation pour la saison suivante.

Cette année, ont notamment été présentées des techniques de jujitsu où tout un chacun a pu découvrir des méthodes de défenses personnelles basées sur des projections, des coups, des clefs visant à contrôler et à maîtriser l'adversaire.

Etaient invités, deux sportifs de la région de ST BRIEUC (parmi les 5 meilleurs nationaux) pour une démonstration d'expression technique de jujitsu.

Les membres du club ont pu apprécier l'intérêt porté à leur activité sportive en notant la présence de M. FRANCOIS, Président de la communauté de communes du Pays de Duguesclin et de M. FRERE, représentant la commune de CAULNES.

➔ **Rendez-vous est donné pour la saison prochaine.**

Le judoclub sera présent comme chaque année aux journées des associations de BROONS et de CAULNES pour présenter ses activités.

Le Président, Mr DELOY

# Pêcheurs de la Haute Rance

Société de pêche déclarée le 01/12/1931, elle a son siège social à la mairie de Caulnes.

## Activités de la société de pêche.

■ La société des pêcheurs de la haute Rance a vendu, en 2008, **601 cartes de pêche** (sur le canton de Caulnes 195 cartes).

■ Gestion de **203 km de linéaire** de cours d'eau, sur les communes suivantes : Quédillac, La Chapelle Blanche, Saint Jouan de l'Isle, Guitté, Guenroc, Caulnes, Plumaudan, Yvignac la Tour, Plumaugat, Lanrelas, Eréac, Saint-Launeuc, Mérillac, Saint-Vran, Langourla.

■ Gestion de **l'étang du Lozier** (commune de Plumaugat) et du Herfray (Lanrelas).

■ Gestion d'une **pisciculture** à Mérillac, production de truites fario de 800 kg à 1200 kg par an, sous le contrôle du GDS Aquacole Breton.

■ Animation d'une **école de pêche** pour les enfants de 7 à 16 ans. 21 jeunes inscrits en 2008/2009.

### Responsables de l'école de pêche :

- Administratif Sylvain CHOLLET 02 96 83 97 90
  - Technique Yves RENAUD 06 03 36 92 10
- Accompagnés de 4 moniteurs et 2 aides moniteurs.

**Inscription 2009/2010** : samedi 5 septembre 2009 au forum des associations à la salle de sports.

### Cotisation

- Jeunes de moins de 12 ans : 37 € + 2 € carte de pêche = 39 €
- Jeunes de 12 à 18 ans : 37 € + 10 € carte de pêche = 47 €

■ Animation d'un **club de pêche adultes** (20 inscrits en 2009). Les animations ont lieu le vendredi après-midi. Inscription : 20 € par an.

- Renseignements : Guy JUIGNE 06 24 54 83 82

**Samedi 26 septembre 2009** à 19 h,

salle des fêtes de Caulnes

Repas des Pêcheurs (choucroute de la mer)

- Renseignements :  
Hubert CHOLET 02 96 83 96 88



Le Président, Roger PIEDVACHE



# Rance Football Club

Une nouvelle saison de foot vient de se terminer, la **18<sup>ième</sup> pour le RANCE FOOTBALL CLUB.**

Au bout de cette dernière, l'apothéose avec la montée de l'équipe A en ligue (en **PROMOTION D'HONNEUR**) pour la 1<sup>ère</sup> fois de l'histoire du club.

A ceux qui m'ont demandé ce que je ressentais au coup de sifflet final lors du match contre ST POTAN (match qui nous a permis d'assurer la montée), j'ai répondu la fierté, pas celle d'être le président de ce club mais celle d'y appartenir tout simplement.

En effet cet évènement est le fruit de nombreux efforts fournis depuis 18 ans pour quelques uns des dirigeants, et chaque membre du club doit ressentir cette même fierté d'appartenir au RANCE FOOT.

Notre politique sportive menée depuis une dizaine d'années a porté ses fruits car 90 % des joueurs qui composent les équipes seniors sont issus de notre « cru ».

Donc **bravo à tous les joueurs seniors, bravo aux dirigeants** qui se dévouent pour le club et apprennent aux plus jeunes le foot mais aussi un savoir vivre. **Bravo aux bénévoles**, indispensables et en voie de disparition. **Bravo aux supporters**, nombreux cette année.

Enfin, **félicitations à notre entraîneur Jean-Michel MEILHAC**, sans qui les choses ne se seraient pas passées comme cela. Nous voulions un patron sur le terrain, nous l'avons trouvé !

Notre **équipe B**, après un mauvais début de championnat finit 4<sup>e</sup>. La fin de saison a vu revenir un esprit de groupe et une ambiance de vestiaire qui en fait sa bonne réputation.

L'**équipe C** finit elle dans la 2<sup>o</sup> partie de classement, mais l'ambiance l'emporte sur les résultats et c'est bien là l'essentiel pour ce niveau.

L'avenir du club, par le biais de nos équipes jeunes, se porte bien. Avec un planning des entraînements plus approprié, les résultats sont plus qu'honorables d'un point de vue global.

Merci encore aux dirigeants du mercredi et du samedi. Vous faites un travail remarquable et cela aussi mérite d'être largement mis en avant.

La saison prochaine se prépare (**début des entraînements le 28 juillet**), et nous sommes à la recherche de joueurs surtout pour nos équipes seniors et encore plus pour les catégories des moins de 19 et moins de 17. Pour les autres catégories, les portes sont bien sûr ouvertes.

A noter qu'un **projet d'équipe foot loisir** (vétérans) est en train de voir le jour au niveau cantonal avec une douzaine de joueurs recensés en ce moment (il en faudrait 20).

N'hésitez pas à nous contacter, pour jouer ou être dirigeant, au 06.62.68.06.41

*Bonnes vacances !*

Le Président, Sébastien MAILLARD

# Badminton

Pour l'année écoulée, notre effectif a nettement augmenté, nous sommes passés à une cinquantaine d'adhérents.

Pour éviter un engorgement de notre séance de 20h, nous avons créé un second créneau horaire de 19h à 20h30, qui n'a pas connu beaucoup d'adeptes et de présence. Malheureusement, nous ne réitérerons pas ce deuxième créneau l'année prochaine, nous garderons notre **séance de 20 h à 22 h à la salle de sports** et limiterons les inscriptions.

Des rencontres amicales ont eu lieu tout au long de l'année avec Broons, Lamballe et Evran, permettant à chacun de découvrir d'autres joueurs et de progresser plus vite.



## ■ Le bureau a été réélu :

**Présidente :** Stéphanie BRIAND  
**Trésorière :** Virginie COLOMBEL  
**Secrétaire :** Aurélie DESPORTES



Nous avons renouvelé notre demande d'encadrement pour l'année prochaine par l'OIS.

## ➤ **Tarifs pour l'année :**

40€ pour les adultes,  
30€ pour les moins de 18 ans.

Le matériel est fourni et prêt.

Les inscriptions se feront lors du forum des associations le 5 septembre. *Bonnes vacances à tous !*

La Présidente,  
Stéphanie BRIAND

## Office Intercommunal des Sports

L' **O.I.S.** propose depuis 12 ans maintenant des activités sportives telles que les Cap sports et Cap Sports Vacances mais également un soutien aux clubs sportifs et aux écoles du Pays de Caulnes. Cette année encore les animations fonctionnent à plein régime et les demandes des clubs s'accroissent.

■ **FORUM DES ASSOCIATIONS** : Cette manifestation a lieu le 1er samedi du mois de Septembre (cette année ce sera le **5/09/09**) et permet de réunir dans une même salle toutes les associations qui le souhaitent (tant sportives, culturelles ou encore spirituelles) afin de se faire connaître du public, répondre aux questions et bien sûr prendre les inscriptions. L'an passé, le 12<sup>ème</sup> forum a attiré un nombre record d'associations (27 au total). Un petit rappel, lors de la première édition, 4 clubs étaient présents.

■ **CAP SPORTS LOISIRS** : C'est une activité qui est proposée aux jeunes (à partir de la moyenne section) et aux adolescents/adultes qui se retrouvent chaque mercredi en début de soirée. Il existe actuellement 6 groupes selon les différentes tranches d'âge. Le principe est de faire découvrir ou redécouvrir des sports différents tout au long de l'année sous forme de cycle de 6 à 7 séances.(acrogym, sports collectifs, sports de raquettes, rollers, vélo, orientation, jeux d'opposition, trampoline, kin ball, tir à l'arc). La convivialité et la pratique d'une activité physique loisirs hebdomadaire sont les principales motivations de notre centaine d'adhérents toutes activités confondues.

■ **CAP SPORTS VACANCES** : Animation qui se déroule pendant les vacances scolaires (tousaint, février, pâques, et l'été), où l'on propose aux jeunes à partir de 6 ans à participer à

des stages multisports (rollers, tir à l'arc, sports collectifs et de raquettes, kayak, sortie en VTT). Cette année, nous allons également proposer des sorties à la journée (kayak, sandball, accrobranche)

■ **ECOLES** : Un soutien est proposé à toutes les écoles du canton de Caulnes. Nous intervenons une heure par classe et par école chaque semaine selon un planning et un programme établi en concertation avec l'équipe enseignante sous forme de cycle de 6 à 7 séances. Des rencontres inter-écoles peuvent avoir lieu sur certaines activités comme le kin-ball ou la balle ovale.

■ **ASSOCIATIONS SPORTIVES** : L'O.I.S. essaie de répondre aux demandes grandissantes des clubs du canton avec en priorité un soutien à l'encadrement de leurs jeunes adhérents hors compétition. Une aide existe auprès des clubs de foot, athlétisme, volley, gymnastique et badminton.

**TOURNOI INTER-ASSOCIATIF** : Le 06 juin dernier, nous avons organisé la 3<sup>ème</sup> « **faites du sport** » au complexe sportif de Caulnes. Les clubs sportifs du canton étaient invités à former des équipes afin de participer aux tournois. Les équipes se rencontraient dans différentes disciplines telles que le football avec un ballon de rugby, le badminton en couple, le trampoline, le malkky (jeu d'adresse finlandais) et la crosse québécoise, l'ultimate et l'orientation. L'après midi se finissait par un relais ludique afin de déterminer le vainqueur du trophée de la fête du sport qui sera remis en jeu chaque année. Cette année c'est le club de volley qui l'a remporté. **Alors rendez vous le 29 mai 2010.** Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous contacter à la Maison du Développement ou par téléphone au 02-96-83-85-12.

Le Président, Dominique BRIAND

## Club Informatique

Les vacances sont arrivées et c'est le moment de se détendre et de penser à autre chose ! Le club organise un **tournoi de jeux video** sur PC en réseau avec **Call of Duty 4**, le fameux FPS (Jeu de Tir à la Première personne) joué sur Internet.

Le tournoi aura lieu le **25 juillet** dans nos locaux 10 rue de Ecoles.

- Trois prix sont à gagner pour les trois premiers.
- Les inscriptions (obligatoires) se dérouleront uniquement les 11 et 18 juillet au même endroit de 10h à 16h. Frais de participation en sus.

- Pour tous renseignements, merci de contacter Jean-Philippe au 06 73 73 08 60.

Les cours dans nos locaux s'arrêtent et reprendront à la rentrée.

N'oubliez pas que vous pouvez continuer à nous confier vos ordinateurs en panne pendant les congés : nous saurons certainement les dépanner (tarifs peu élevés).

Bonnes vacances !

Le Président, Jean-Philippe ALVAREZ

# DECLIC... Notre Commune en Images



12 et 13 Juin 2009

**Spectacle de danse de l'Association Intercommunale de Danse.**  
Le final des petits et des grands devant un public nombreux et chaleureux.



14 Juin 2009

Le défilé  
de la  
kermesse



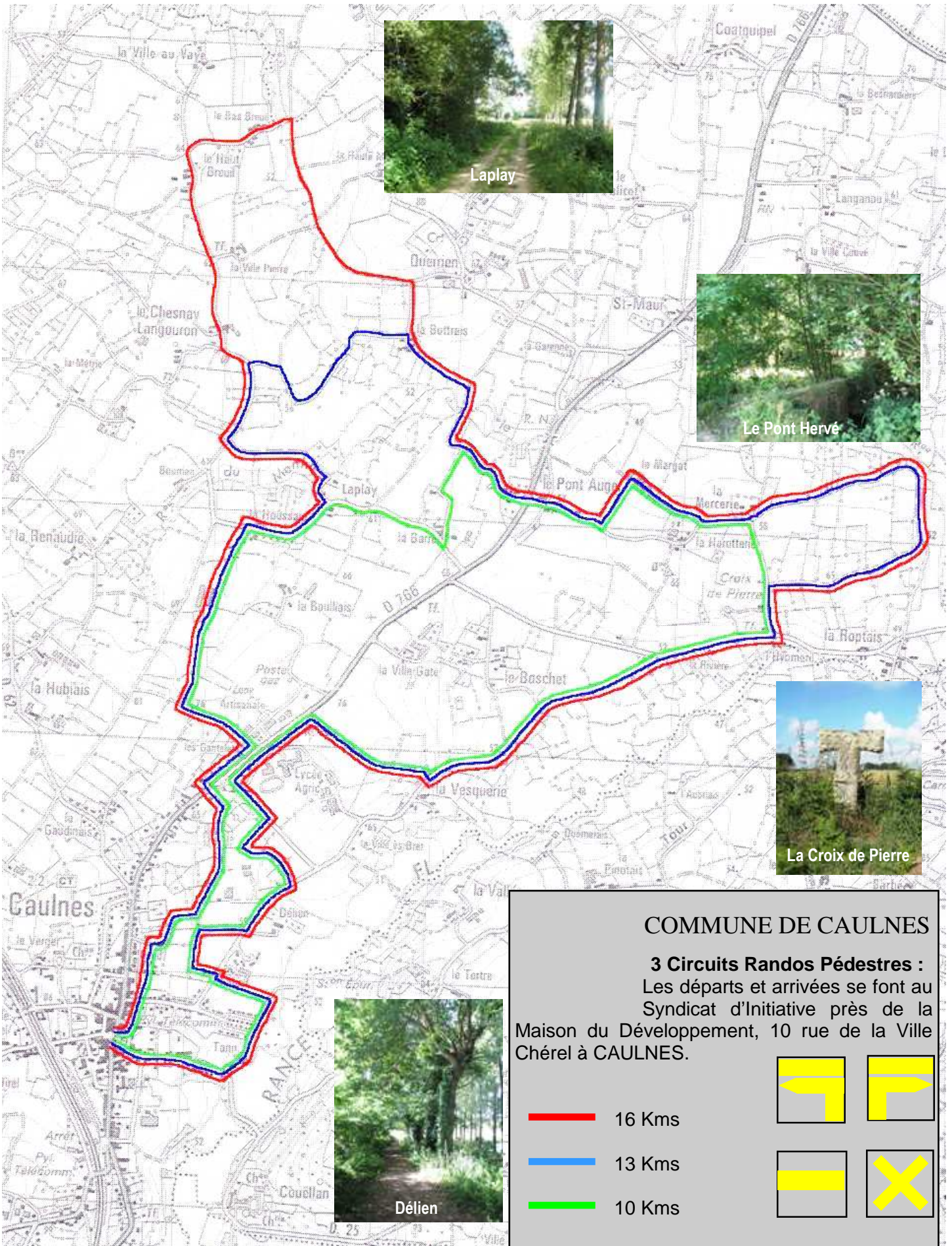
Crédit photo : DJ L'Hebdomadaire d'Armor



21 Juin 2009

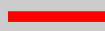
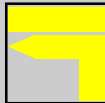

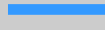

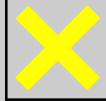
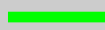

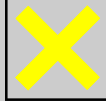
La 7ème édition de la fête de la musique a connu à nouveau un très beau succès.  
Le nombreux public a passé un agréable moment en compagnie  
- du Groupe des Pourquoi Pas de Trélivan  
- des Solos : Clément LEBRETON et Nicolas DAUMER  
et a terminé la fête par la soirée dansante.

# A découvrir, 3 circuits de randonnées pédestres sur notre commune



**COMMUNE DE CAULNES**

**3 Circuits Randos Pédestres :**  
 Les départs et arrivées se font au Syndicat d'Initiative près de la Maison du Développement, 10 rue de la Ville Chérel à CAULNES.

	16 Kms		
	13 Kms		
	10 Kms		

Le prochain bulletin municipal sera édité pour Octobre.  
 Le dépôt des articles à insérer dans ce bulletin est à faire pour le 20 Septembre 2009, au plus tard.